2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
C. SUR UN COTEAU

Ce village est situé en dessous de Pas à Brès, il s'inscrit dans la pente en suivant les courbes de niveaux. Il présente une vue en balcon sur le grand paysage depuis le Sud.

Il ne reste que deux habitations de ce hameau. En effet, Les Maisons ont connus de grands changements depuis le début du XIX e siècle. Toute la partie Est du village a été démolie.

Le hameau est accessible depuis la VC n° 10 reliant le Vivier à Pas à Brès, mais il reste en retrait par rapport à cet axe.
Au sein du village, les constructions sont desservies par deux voies parallèles aux courbes de niveau : une au Nord et l'autre au Sud. Les deux voies sont reliées par trois calades dont une en escalier afin de franchir la pente.

Les constructions restantes forment un front bâti homogène créant dans le paysage un linéaire qui suit les courbes de niveau. Les bâtiments ont une façade Sud plus haute du fait de la pente
.
Il n'y a pas de calvaire à proximité du village, mais on note la présence d'une source.

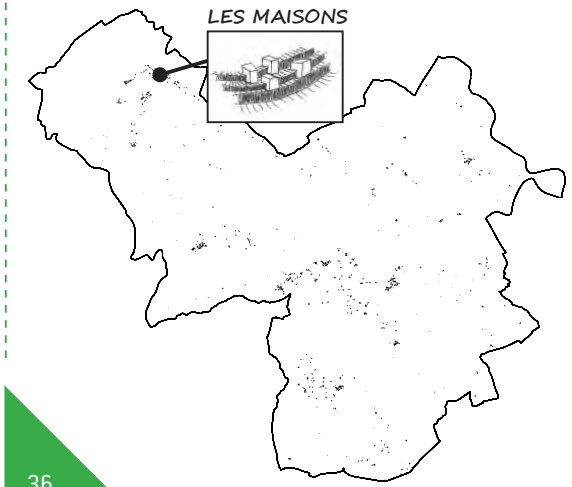

LES MAISONS

VUE GENERALE DU VILLAGE DANS LE PAYSAGE ET VUE DES FABRES DEPUIS LE VILLAGE

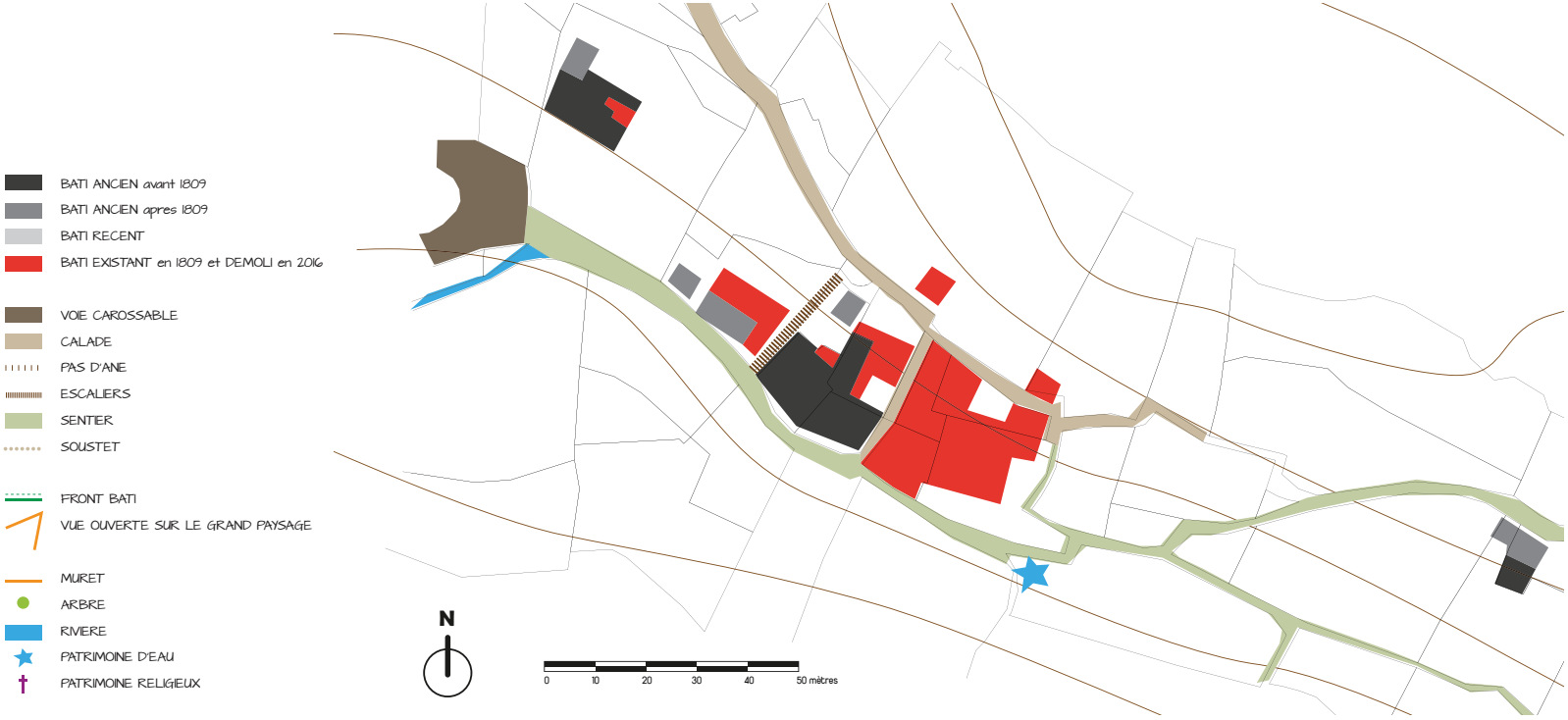

TRAITEMENT ESPACES PUBLICS ET AMBIANCES URBAINES

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
C. SUR UN COTEAU

LES MAISONS

Le village des Maisons est composé de six bâtiments. Ils procèdent en grande partie à la maison à couradou. On notera un magnifique escalier qui donne accès à un couradou ouvert. Un autre bâtiment exemplaire est présent: une clède implantée dans la pente au dessus du reste des construction. Elle a une taille plus grande qu'à l'habitude (voir chapitre 3.1.C). Des parties ruinées sont visibles dans la partie Est du village.

Des détails architecturaux ont été repérés dans le village, notamment des encadrements en pierre autour des baies, des chaînes d'angle, une pierre à évier, des escaliers extérieurs.

Le village étant proche de celui de Pas à Brès, le matériau employé pour les murs est ainsi le grès de couleurs plutôt ocre et rose. La majorité des toitures est couverte par des tuiles canal.

La majorité des constructions possède leurs façades principales orientées vers le Sud-Ouest. Cette orientation est optimale pour un apport solaire maximum mais nécessite d'avoir des protections solaires à la saison estivale pour éviter les surchauffes (treille...). La mitoyenneté des bâtiments permet de limiter les déperditions thermiques. La majorité des constructions est traversante ce qui permet une ventilation naturelle.

EXEMPLE DE TYPOLOGIE BÂTI: LE COURADOU OUVERT

EXEMPLE DE TYPOLOGIE BÂTI: LA CLEDE

LEGENDE

ÉLÉMENT ARCHITECTURAL INTÉRESSANT:

- Décor (pierre à évier)
- Escalier extérieur
- Percement/menuiserie (porte, fenêtre)

TYPOLOGIE BÂTI:

- Couradou
- Dépendance (clède)

LES NUANCES DU VILLAGE: MATÉRIAUX PRINCIPAUX

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX INTÉRESSANTS: ESCALIERS EXTÉRIEURS, ENCADREMENT DES BAIES EN PIERRE, PIERRE À ÉVIER

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

Le quartier de l'église est le cœur de Payzac, mais il est composé uniquement de deux bâtiments : l'église et sa cure et la mairie/ école.

La plupart des bâtiments étaient présents au début du 19e siècle. Il n'y a eu aucune démolition et les nouvelles constructions se sont implantées en continuité du bâti existant. A l'exception de la mairie qui a été construite sans aucun lien avec le tissu existant.

Une série de trois groupements bâtis s'égrène le long d'un sentier suivant la pente. Ces ensembles sont très modestes en taille et viennent s'implanter dans la pente formant ainsi des ensembles très compacts.
On note la construction récente de maisons le long des voies et vient miter le paysage.

Le réseau de cheminement est essentiellement composé de sentiers enherbés, bordés de murets.

La zone, de par la présence de l'église, est particulièrement marquée par le patrimoine religieux, on note la présence de deux calvaires et de la chapelle funéraire.
Le patrimoine de l'eau est également présent : on note la présence d'un puits et d'un bassin.

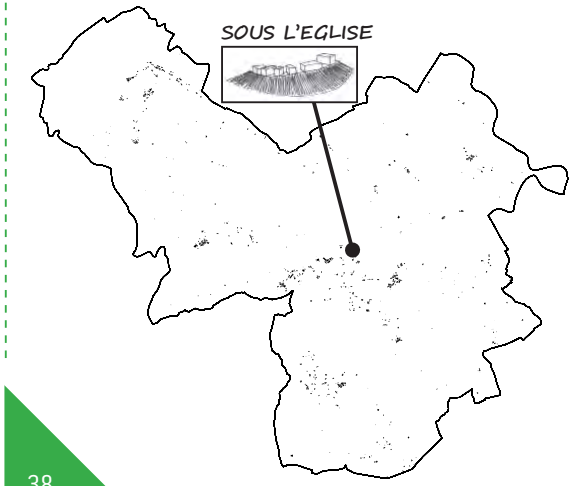

SOUS L'EGLISE

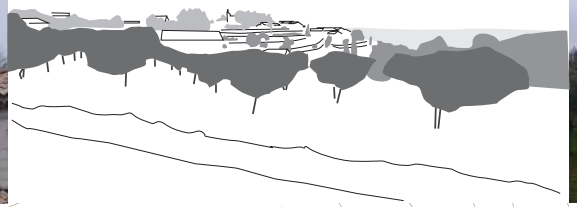

VUES GENERALES DU VILLAGE DANS LE PAYSAGE

BATI ANCIEN avant 1809
BATI ANCIEN apres 1809
BATI RECENT
BATI EXISTANT en 1809 et DEMOLI en 2016

VOIE CAROSSABLE
CALADE
PAS D'ANE
ESCALIERS
SENTIER
SOUSTET

FRONT BATI
VUE OUVERTE SUR LE GRAND PAYSAGE

MURET
ARBRE
RIVIERE
PATRIMOINE D'EAU
PATRIMOINE RELIGIEUX

MOBILIER RELIGIEUX PATRIMOINE LIE A L'EAU ET AMBIANCES URBAINES

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

Deux bâtiments implantés dans le quartier de l'Eglise sont repérés comme exceptionnels: la Mairie/Ecole et la Cure de l'Eglise Saint-Pierre du 15ème siècle classée depuis le 2 octobre 1961. Ce sont leur caractère unique, leur usage et leur éléments architecturaux remarquables qui a rendu évident cette identification (voir chapitre 3.2).

Sous l'Eglise est quant à lui composé de plusieurs regroupements de bâtiments. La maison vigneronne est la typologie la plus représentative dans ce village. La vigne est d'ailleurs encore cultivée dans l'environnement proche.

De nombreux détails architecturaux ont été repérés. Parmi eux: percements divers: fenestrons, porte à arc plein cintre, fenêtre à traverse, encadrement en pierre des baies, débord de toiture en génoise.

Le matériau employé pour les murs est le grès de couleurs plutôt gris et ocre clair. L'appareillage semble moins régulier que dans d'autres villages. L'ensemble des toitures est couverte par des tuiles canal.

L'orientation des constructions est aléatoire, étant toutes en alignements de voies. Certaines façades ne bénéficient pas d'apport solaire direct par leur promiscuité avec les bâtiments voisins. La plupart des bâtiments sont traversants et ont donc une ventilation naturelle efficace.

EXEMPLES DE TYPOLOGIES BÂTIES: LA GRANGE

LA CURE ÉDIFICE EXCEPTIONNEL

LA MAIRIE ÉDIFICE EXCEPTIONNEL

SOUS L'EGLISE

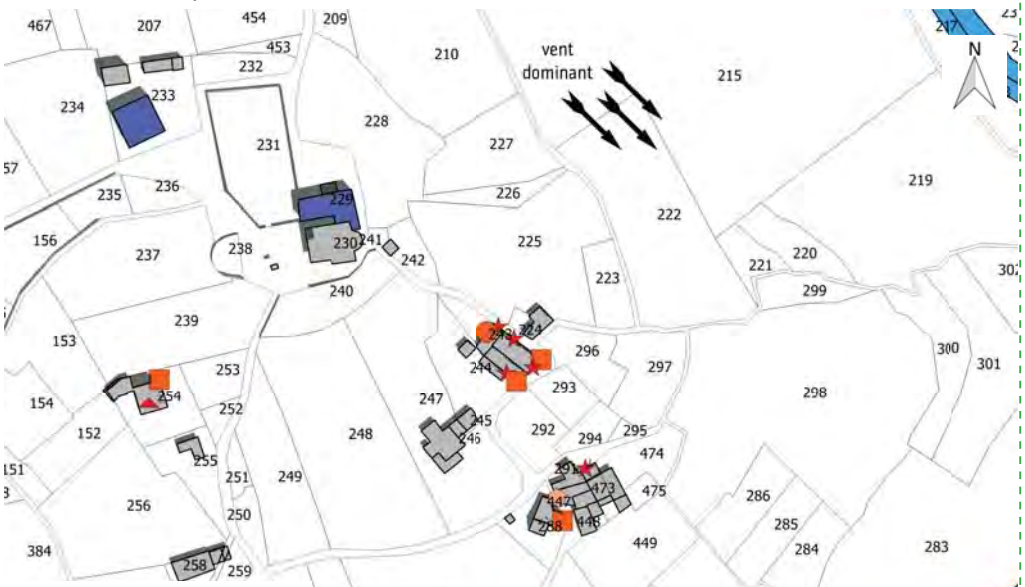

LEGENDE

ÉLÉMENT ARCHITECTURAL INTÉRESSANT:

- Décor (enduit, pierre à évier, encadrement)
- Escalier extérieur
- Percement/menuiserie (porte, fenêtre, portail)
- Trace du passé (baie obstruée)
- Toiture (débord)

TYPOLOGIE BÂTI:

- Dépendance (grange)

IMMEUBLE EXCEPTIONNEL:

PLAN DE REPÉRAGE

LES NUANCES DU VILLAGE MATÉRIAUX PRINCIPAUX

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX INTÉRESSANTS: ESCALIERS EXTÉRIEUR, TRACE DU PASSE, FENÊTRE A TRAVERSE, FENESTRON, PERCEMENTS, DEBORD DE TOIT GENOISE, MENUISERIE

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

LES CHANELS

En 1809, une grande partie des bâtiments des Chanels étaient d'ores et déjà construits. On note quelques démolitions en partie nord et au niveau du château médiéval.

Très compact, les constructions forment un front bâti important au Sud avec des bâtiments très hauts du fait de leur implantation dans la pente. Mais également du fait des surélévations successives. En effet la place au sol étant rare, les constructions se sont développées en hauteur.
Le village des Chanels forme un ensemble homogène dans le paysage notamment depuis la RD350. Il est marqué par la présence du château, élément remarquable qui présente un repère dans le territoire.

Le quartier est relié à Payzac uniquement par la VCn°7, cette voie n'ayant pas d'autre issue. Le village est tout de même raccordé au réseau communal par des sentiers et des calades.

L'espace public est caractérisé par un espace ouvert, situé au Nord, au débouché de la VC n°7 et qui sert également de parvis aux grilles du château. Cet espace est le point de départ d'un réseau important de calades à l'ambiance labyrinthique.
En effet, on note la présence de trois calades parallèles aux courbes de niveau, reliées entre elles par des calades en escaliers, pour gérer la pente, et passant sous des soustets.
L'état des espaces publics est assez mauvais. Plusieurs bâtiments étant inoccupés, leur état de dégradation a un impact sur la qualité des espaces communs.

On note la présence de trois calvaires et d'une fontaine.

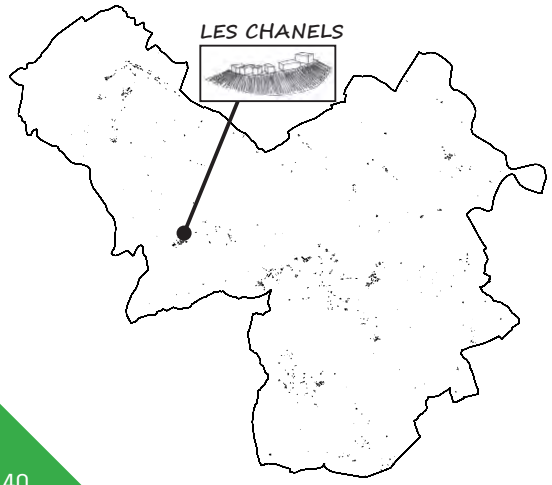

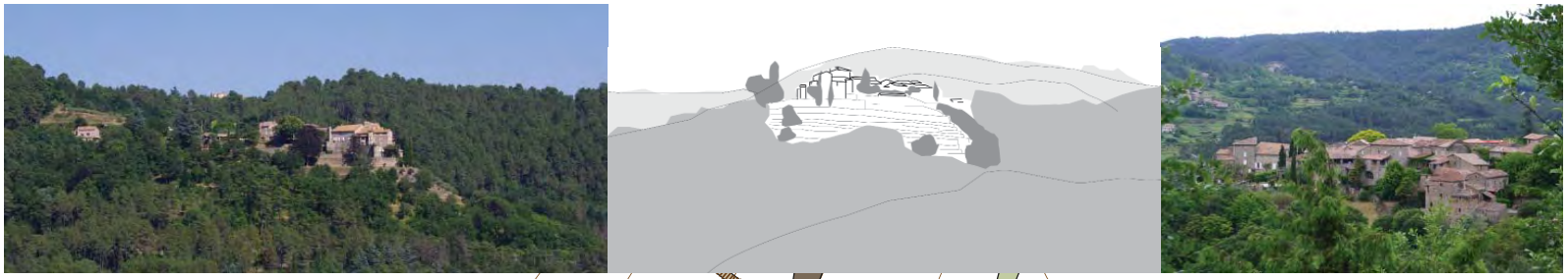

VUES GENERALES DU VILLAGE DANS LE PAYSAGE

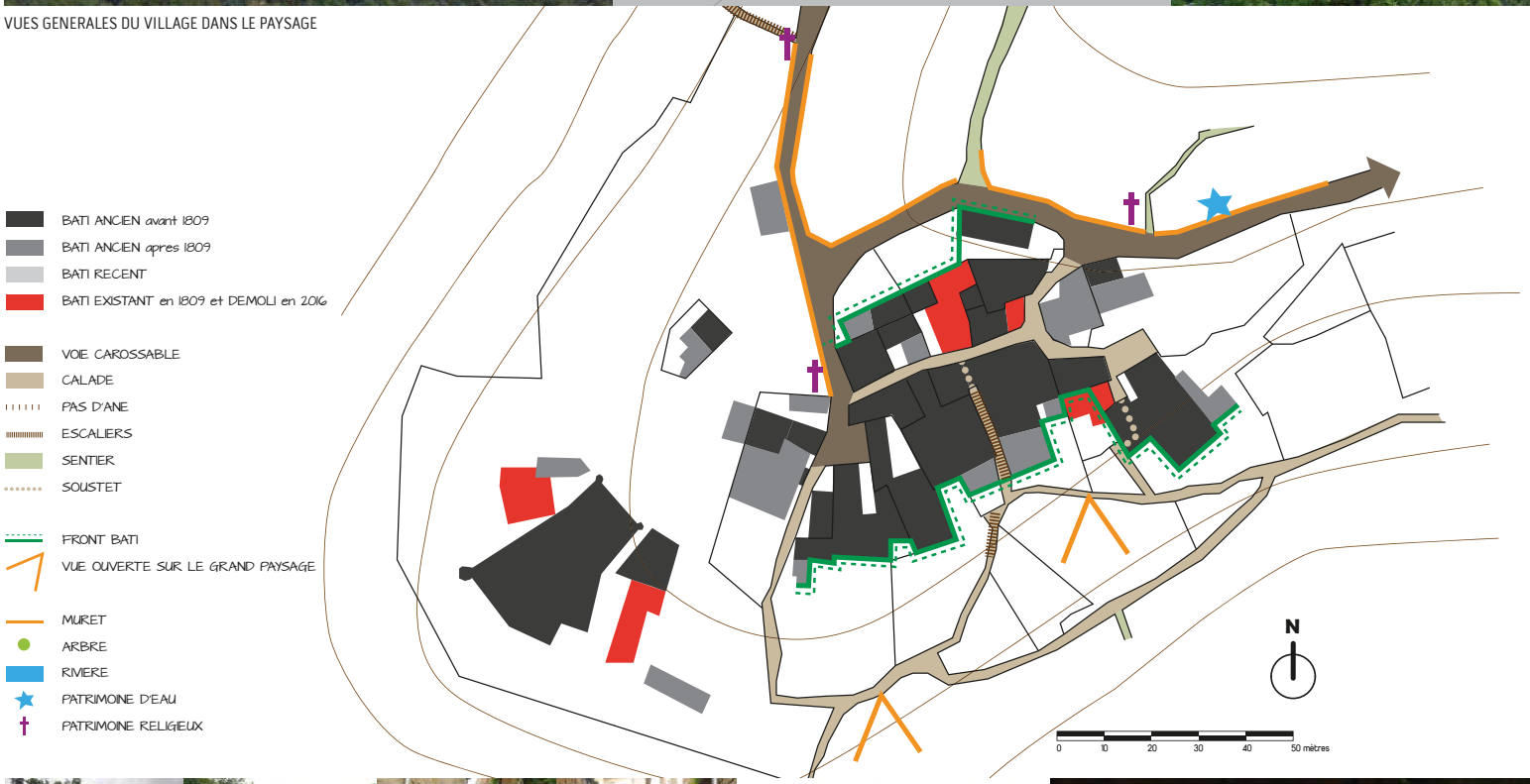

MOBILIER RELIGIEUX PATRIMOINE LIE A L'EAU ET AMBIANCES URBAINES

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

Le village des Chanels est remarquable par la présence du Château et de son parc. Le village construit à côté de cette édifice emblématique, qui a été repéré comme exceptionnel, est composé de bâtiments riches de détails architecturaux qui témoignent de la prospérité des propriétaires. De nombreuses maison à couradou sont présentes dans le village. On retrouve des couradous originaires des premières constructions mais également des couradous contemporains qui proposent des équipements intéressants comme par exemple des brises soleil en bois. A l'origine ces espaces extérieurs étaient des espaces de travail où l'on faisait diverses activités, particulièrement liées à la sériciculture. Aujourd'hui ce sont des espaces extérieurs qui permettent de prolonger les espaces de vie intérieurs.

De nombreux détails architecturaux ont été repérés dans le village, notamment des encadrements en pierre autour des baies, des chaînes d'angle, de magnifiques escaliers extérieurs, des percements divers: des échoppes, des porches surmontés de petites toitures en tuile canal, des fenêtres à traverse, des menuiseries avec de belles serrureries.

Le matériau employé pour les murs est le grès de couleurs plutôt ocre et rose. La majorité des toitures est couverte par des tuiles canal.

La majorité des constructions est traversante ce qui permet une ventilation naturelle. S'adaptant à la pente du terrain naturel, les constructions possèdent d'étroites façades Nord et Sud ouvertes sur les ruelles. Les constructions qui sont implantées dans le bas du village possèdent de grandes façades Sud qui permettent de bénéficier d'un apport solaire maximum. La mitoyenneté des bâtiments permet de limiter les déperditions thermiques.

EXEMPLE DE TYPOLOGIE BÂTI: MAISONS À COURADOU

CHÂTEAU DES CHANELS ÉDIFICE EXCEPTIONNEL

LES CHANELS

PLAN DE REPÉRAGE

LEGENDE

ÉLÉMENT ARCHITECTURAL INTÉRESSANT:

- Décor (pigeonnier sur façade)
- Escalier extérieur
- Percement/menuiserie (porte, fenêtre)
- Trace du passé (baie obstruée)
- Porche

TYPOLOGIE BÂTI:

- Couradou

IMMEUBLE EXCEPTIONNEL

LES NUANCES DU VILLAGE MATÉRIAUX PRINCIPAUX

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX INTÉRESSANTS: PORTE AVEC LINTEAU EN ACCOLADE, ESCALIER EXTÉRIEUR, FENÊTRE À MENEAU, PORTAIL, CLEF AVEC MILLÉSIME ET VENTILATION, BAIE BOUTIQUIÈRE

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

CHAZALET

Chazalet est un village peu important en taille. Il se situe sur une légère proéminence. Cette situation en balcon lui confère une ouverture visuelle sur le grand paysage.

Autour du village la pente est aménagée de faïsses.

On constate qu'il est de forme très compacte et qu'il est resté très stable dans le temps. En effet, on note peu de démolition et seulement quelques extensions en pourtour de village, dans la continuité de l'existant.

Les bâtiments sont, de manière générale, en bon état et habité à l'année.

Le hameau est accessible par une voie unique. Il est situé en bordure d'une voie communale reliant Payzac aux Assions mais il reste en recul par rapport à cet axe.

Les espaces publics sont peu nombreux et sont repoussés en limite de l'espace bâti. Ce sont donc des espaces très ouverts. On note seulement un passage couvert entre deux bâtiments.

La présence de muriers de part et d'autre de la voie marque l'entrée du village.

On note la présence d'un calvaire en proximité du village mais pas de patrimoine lié à l'eau.

VUES GENERALES DU VILLAGE DANS LE PAYSAGE

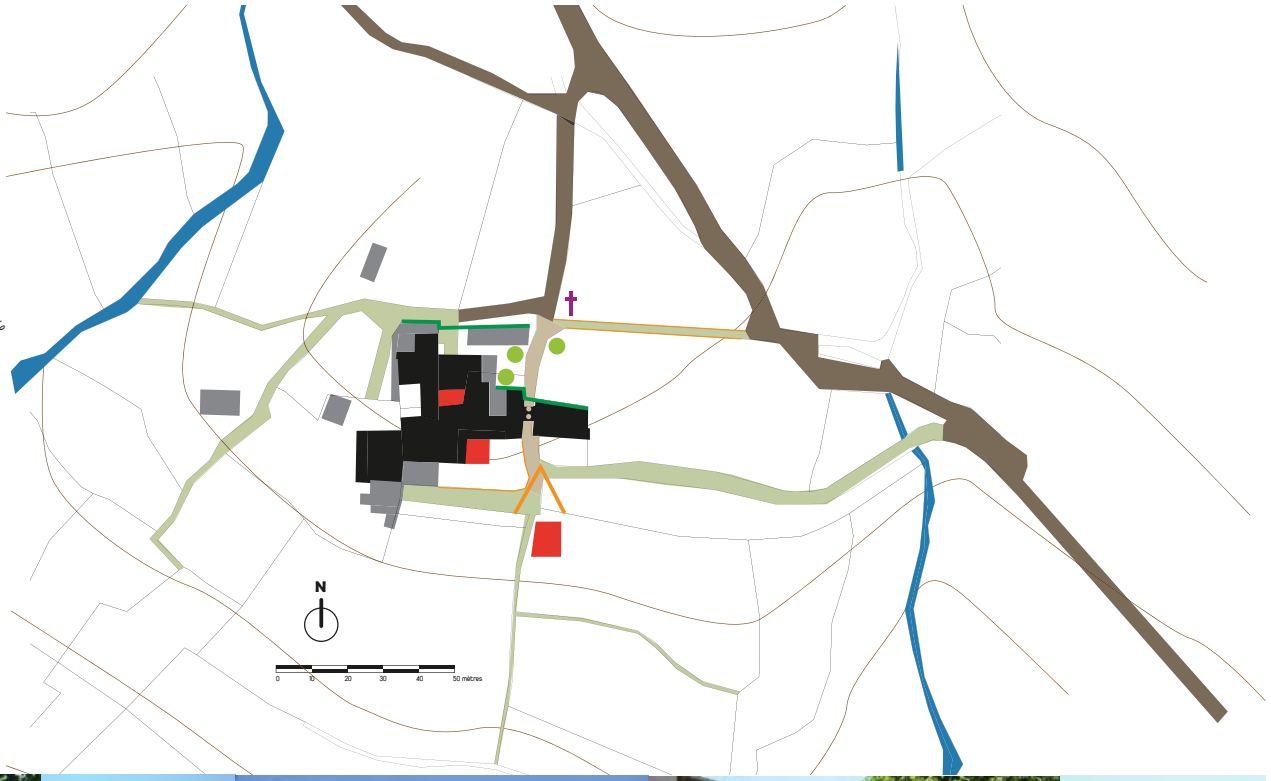

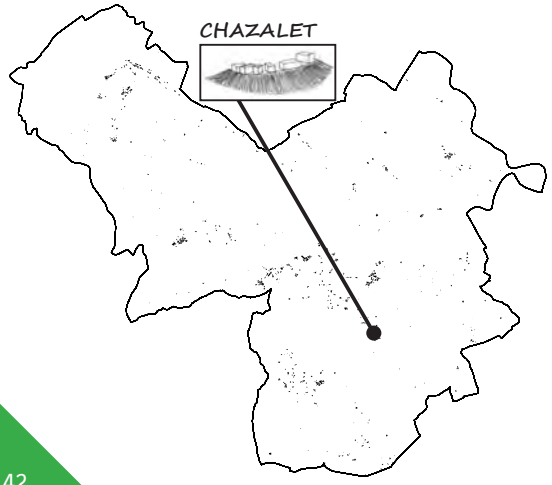

MOBILIER RELIGIEUX ET AMBIANCES URBAINES

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

Chazalet est un petit village dont les constructions procèdent de la maison vigneronne annexée à ces dépendances. Une partie des constructions est restaurée avec soin, l'autre a subi de nombreuses transformations qui a malheureusement fait disparaître les témoignages intéressants des époques précédentes.

De nombreux détails architecturaux ont été repérés, notamment des encadrements en pierre autour des baies, des chaînes d'angle, des escaliers extérieurs, des percements divers: un porche surmonté de petites toitures en tuile canal, des portes à linteau droit, des menuiseries avec de belles serrureries.

Le matériau employé pour les murs est le grès de couleurs plutôt ocre et gris avec quelque touche de rose. La majorité des toitures est couverte par des tuiles canal.

La majorité des constructions est traversante ce qui permet une ventilation naturelle. Les constructions qui sont implantées dans le bas du village possèdent de grandes façades Sud qui permettent de bénéficier d'un apport solaire maximum. La mitoyenneté des bâtiments permet de limiter les déperditions thermiques.

CHAZALET

PLAN DE REPÉRAGE

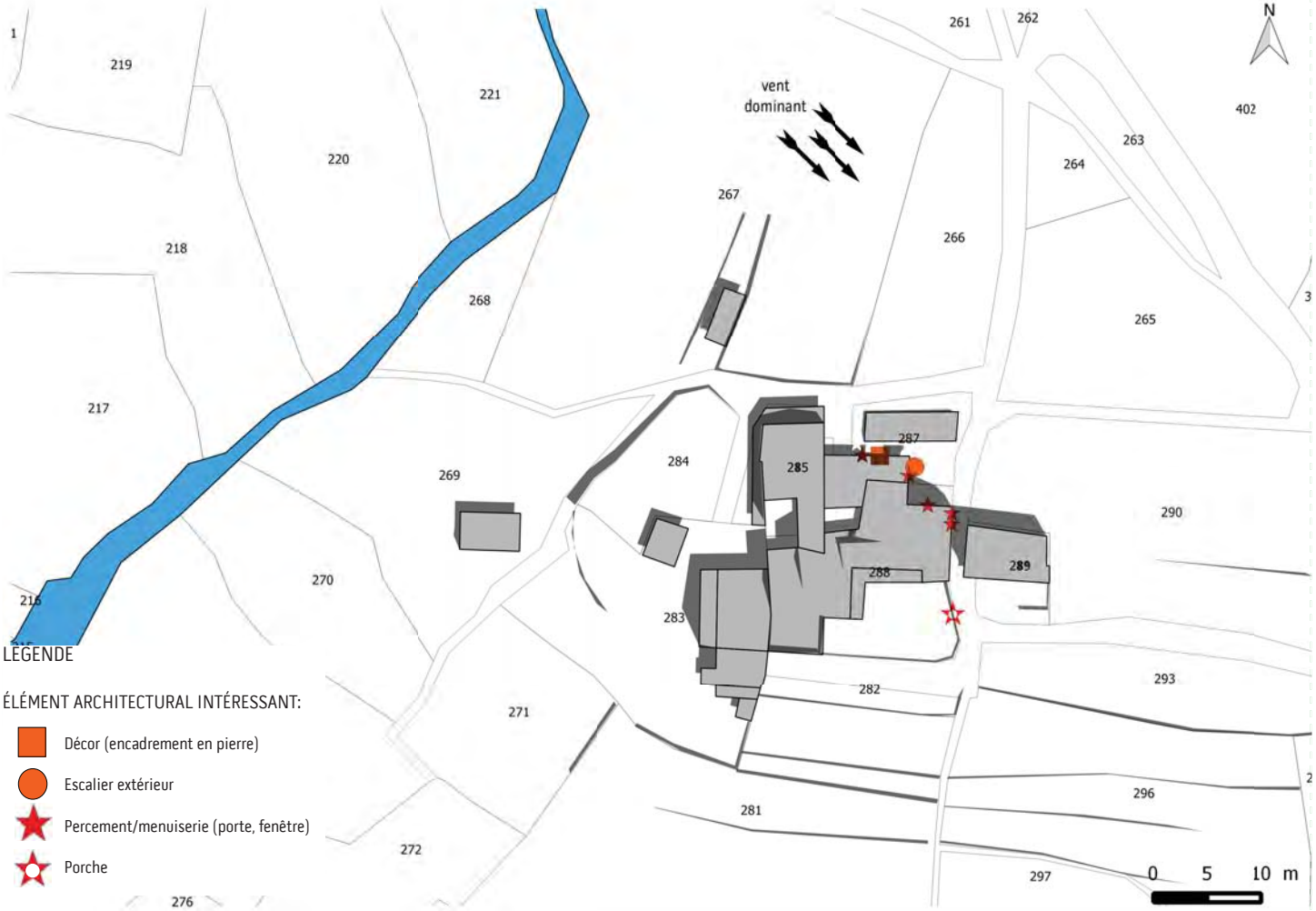

LÉGENDE

ÉLÉMENT ARCHITECTURAL INTÉRESSANT:

- Décor (encadrement en pierre)
- Escalier extérieur
- Percement/menuiserie (porte, fenêtre)
- Porche

LES NUANCES DU VILLAGE MATÉRIAUX PRINCIPAUX

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX INTÉRESSANTS: PORTE AVEC LINTEAU DROIT, PORCHE AVEC TOITURE EN TUILES CANAL, ESCALIER EXTÉRIEUR, PORTAIL ARC SURBAISSE, FENESTRON

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

LES SALLES

Le village des Salles est implanté sur une pente de faible importance, mais il domine tout de même la vallée.

C'est un ensemble bâti de taille modeste, mais il est resté dans sa forme originelle.
En effet, il n'a pas connu de démolition et que peu d'extension en partie sud.
Il présente un front bâti compact sur toutes ses façades. Il est en bon état et est habité à l'année.

Il est desservi par plusieurs voies en étoile.

En bas de pente, se situe un espace public arboré faisant penser à une place de village, même s'il n'en a pas les dimensions. Depuis cet espace on a une ouverture visuelle sur le grand paysage dont la pente douce continue en contrebas.

La calade centrale est restée dans son matériau d'origine.

On note la présence d'un soustet malgré la pente peu importante.

Un calvaire est présent à proximité du village mais il n'y a pas de patrimoine lié à l'eau.

VUES DEPUIS LE VILLAGE ET VUE DU VILLAGE DANS LE PAYSAGE

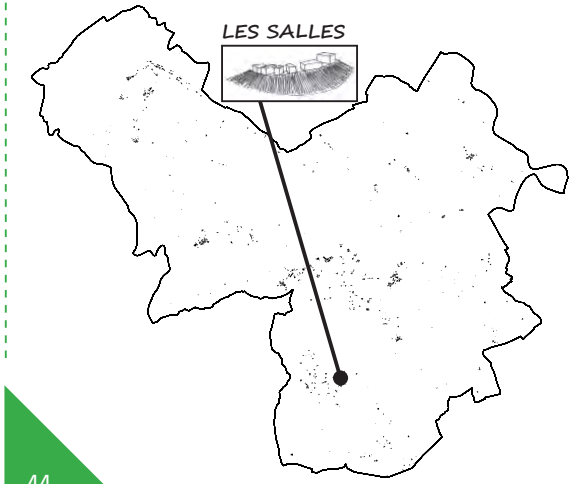

MOBILIER RELIGIEUX ET AMBIANCES URBAINES

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

LES SALLES

Les Salles est un village modeste qui a conservé de nombreuses traces des époques passées. Il est donc riche de nombreux détails architecturaux. Il est composé de deux îlots denses où les maisons procèdent de la maison vigneronne.

De nombreux détails architecturaux ont été repérés dans le village, notamment des encadrements en pierre autour des baies, des chaînes d'angle, des arcs de décharges en pierre, des percements divers: un porche surmonté de pierres de schiste plates et des portail avec des arcs en anse de panier, une latrines, des menuiseries avec de belles serrureries.

Le matériau employé pour les murs est le grès de couleur plutôt gris clairs avec quelque touche de ocre foncé. La majorité des toitures est couverte par des tuiles canal mais l'on trouve quelques parties de toitures en lauze, majoritairement les parties basses. Une souche traditionnelle est présente sur un toit mixant les tuiles canal et les lauzes.

La majorité des constructions est traversante ce qui permet une ventilation naturelle. Les constructions qui sont implantées dans l'îlot gauche du village possèdent des façades orientées Sud-Ouest celles qui sont à droite possèdent des façades Sud-Est. Ces deux orientations permettent de bénéficier d'un apport solaire suffisant. Cependant les façades Sud-Ouest doivent s'équiper de protection solaire durant la saison estivale pour éviter les surchauffes. La mitoyenneté des bâtiments permet de limiter les déperditions thermiques.

EXEMPLE DE TYPOLOGIE BATI: MAISONS À COURADOU COUVERT

PLAN DE REPÉRAGE

LEGENDE

ÉLÉMENT ARCHITECTURAL INTÉRESSANT:

- Décor (latrines, encadrement en pierre)
- Percement/menuiserie (porte, portail)
- Trace du passé (baie obstruée)
- Porche
- Toiture (débord de toit, souche traditionnelle)

TYPOLOGIE BÂTI:

- Couradou

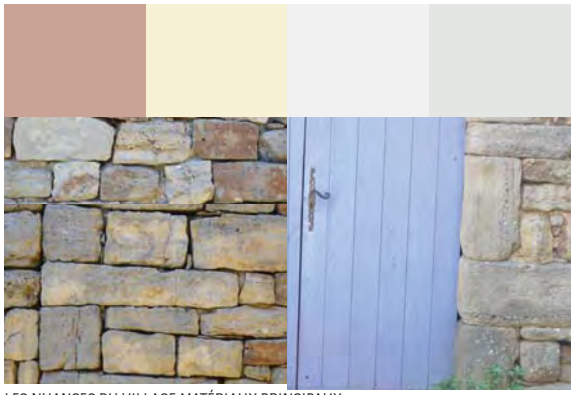

LES NUANCES DU VILLAGE MATÉRIAUX PRINCIPAUX

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX INTÉRESSANTS: PERCEMENTS , PORCHE ARC EN ANSE DE PANIER, LATRINES, LINTEAU DROIT, ARC DE DECHARGE, ENCADREMENT PIERRE, PORCHE AUVENT EN LAUZE, SOUCHE TRADITIONNELLE

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

LE VIVIER

Le Vivier est installé sur une proéminance rocheuse, en bas de pente du quartier de Bres.
C'est un village relativement ancien, on retrouve des millésimes du 17 e siècle. Peu de bâtiments ont été démolis. Les extensions se sont faites en pourtour du cœur ancien qui a été conservé. L'état actuel du bâti est très varié, mais on constate que ce quartier est peu habité en résidence principale.

La topographie est particulièrement pentue ce qui implique une adaptation à la fois des bâtiments et des espaces publics. Le bâti présente de grandes façades pour « rattraper » la pente. La voie en bas de pente présente une vue en balcon très intéressante sur le grand paysage.
Les bâtiments sont organisés de manière compacte. On remarque que leur extension s'est faite par surélévation du bâti existant car la place au sol était rare.

L'accès au hameau se fait uniquement par la VC n° 10 et la voie carrossable s'arrête en partie basse du hameau. Les espaces publics sont labyrinthiques, on note la présence de plusieurs soustets. La pente produit des cheminements en escalier ou pas d'âne selon l'inclinaison.

Les calades sont restées dans leur matériau d'origine, mais elles ne sont pas en très bon état de conservation.
Une source est présente en cœur de village. Un système de trop-plein et de canalisation des eaux pluviales, en pied de façade le long de la calade en escalier, permet d'irriguer un lavoir en bas de pente.
On ne note pas de patrimoine religieux à proximité de ce village.

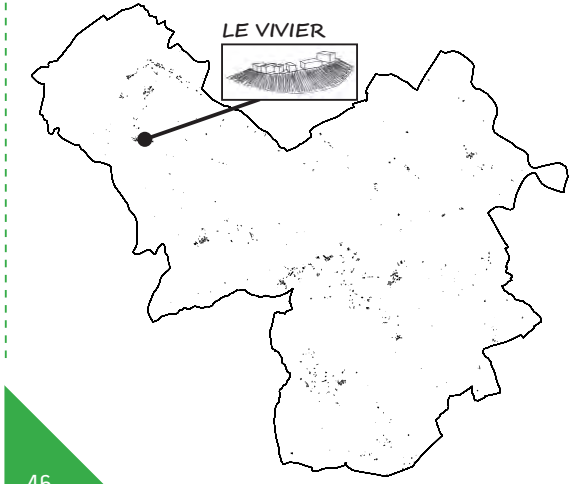

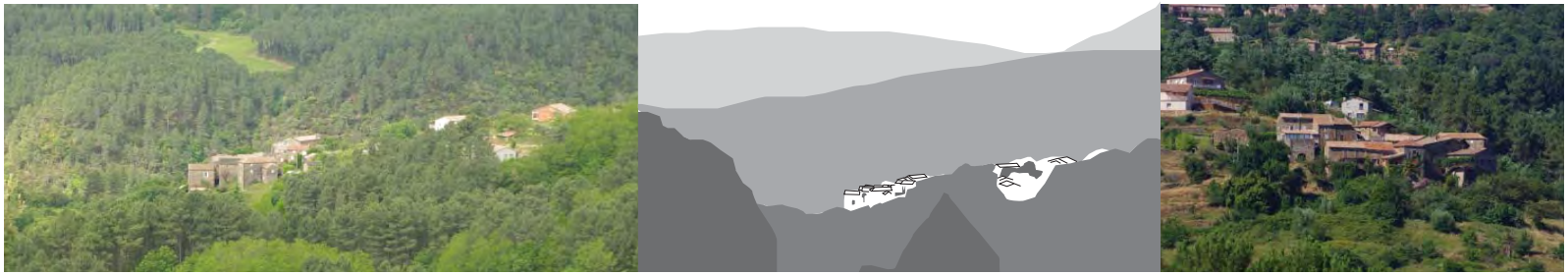

VUES GENERALES DU VILLAGE DANS LE PAYSAGE DEPUIS LA CROIX DE L'ELZE ET DE LA RD 350

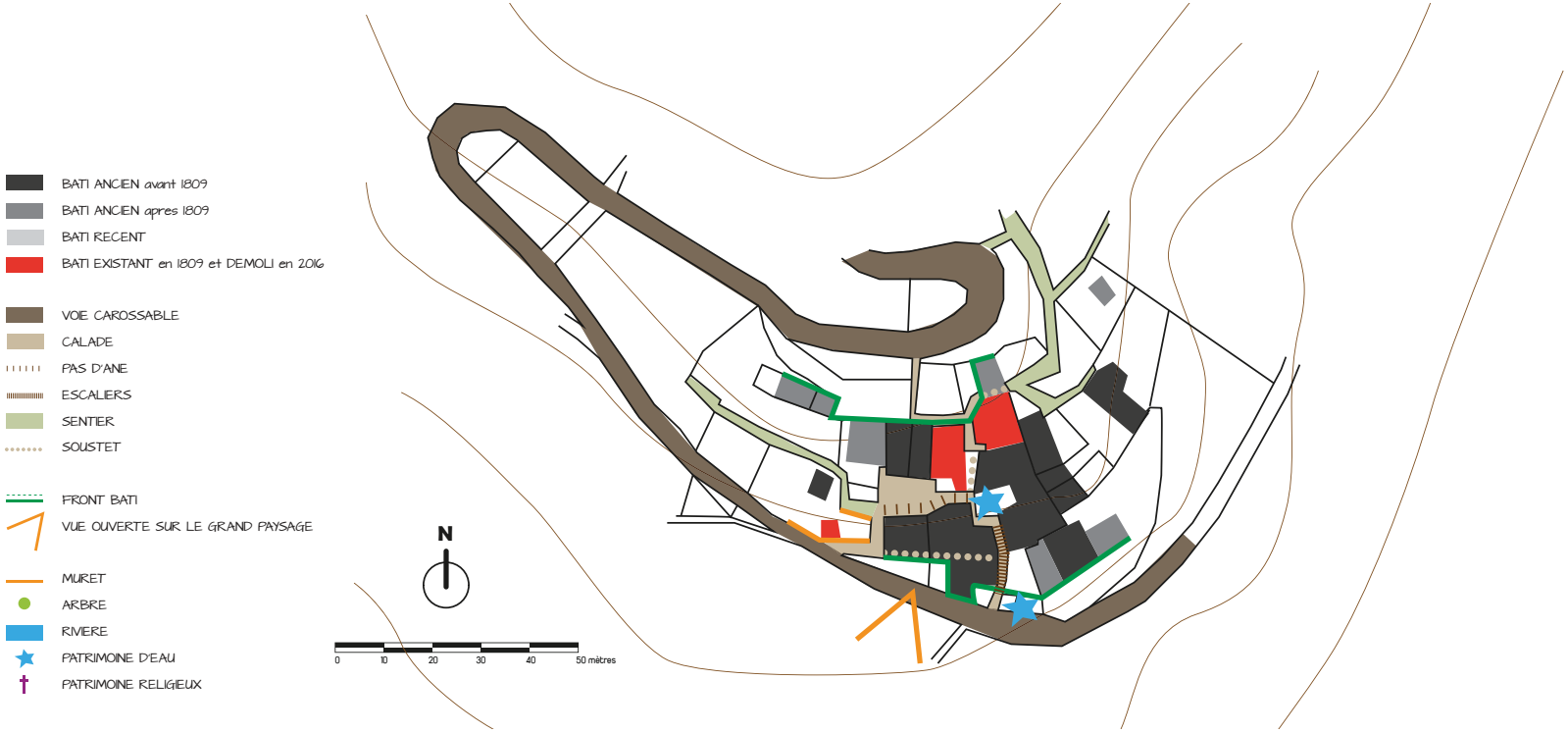

MOBILIER RELIGIEUX PATRIMOINE LIE A L'EAU ET AMBIANCES URBAINES

2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE «VILLAGE»
D. EN CROUPE

LE VIVIER

Le Vivier est un village labyrinthique qui semble avoir connu peu de transformation. Les bâtiments sont fondés directement sur un socle rocheux et s'adaptent à la pente du terrain naturel. Ainsi ils possèdent un niveau supérieur sur leur façade Sud. Les constructions procèdent majoritairement de la maison à couradou. On retrouve donc des couradous originaires des premières constructions mais également des couradous contemporains qui proposent des équipements intéressants comme des garde-corps métalliques très fins dans leur dessin et leur exécution. Des dépendances agricoles sont présentes comme deux clèdes. Une d'entre elles a été transformée de manière satisfaisante en habitation.

De nombreux détails architecturaux ont été repérés dans le village, notamment des encadrements en pierre autour des baies, des chaînes d'angle, des percements divers: un porche possédant des piédroits moulurés, des portes à linteau droit avec millésime gravé.

Deux matériaux sont employés pour les murs, le grès de couleur plutôt ocre et le schiste. Certaines façades mixent les deux pierres. Ce mélange est souvent dû à la surélévation d'un bâtiment qui a été mise en oeuvre avec le matériau que l'on avait à disposition. Les toitures sont également conçues à l'aide de deux matériaux: la tuile canal et la lauze. Certaines toitures qui ont été refaites totalement ou en partie n'ont pas conservé la lauze comme matériau de couverture. Elles peuvent donc être totalement recouvertes de tuiles canal ou avoir la partie supérieure et le faîtage en tuiles canal et la partie basse en lauze. Les toitures qui ont encore leurs couvertures en lauze ont des pentes plus fortes que les toitures en tuiles. Elles possèdent des charpentes plus robustes que les toitures en tuiles plus légères.

La majorité des constructions est traversante ce qui permet une ventilation naturelle. La plupart des constructions possèdent des façades orientées Sud-Est ce qui permet de bénéficier d'un apport solaire maximum. La mitoyenneté des bâtiments permet de limiter les déperditions thermiques.

EXEMPLE DE TYPOLOGIE BÂTI: MAISONS À COURADOU COUVERT ET OUVERT

EXEMPLE DE TYPOLOGIE BÂTI: LA CLÈDE

PLAN DE REPÉRAGE

LEGENDE

ÉLÉMENT ARCHITECTURAL INTÉRESSANT:

- Décor (latrines, encadrement en pierre)
- Percement/menuiserie (porte, portail)
- Trace du passé (baie obstruée)
- Porche

TYPOLOGIE BÂTI:

- Couradou
- Dépendance (clède)

LES NUANCES DU VILLAGE MATÉRIAUX PRINCIPAUX

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX INTÉRESSANTS: JAMBAGE TAILLÉ , FENESTRON, GRILLE, LINTEAU DROIT AVEC MILLESIME, MENUISERIE, DEBORD DE TOITURE, CHAINE D'ANGLE, MIXITE DE PIERRE

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
A. SUR LE CONTREFORT DES CÉVENNES, VALLÉES, VERSANTS ET HORIZONS LOINTAINS

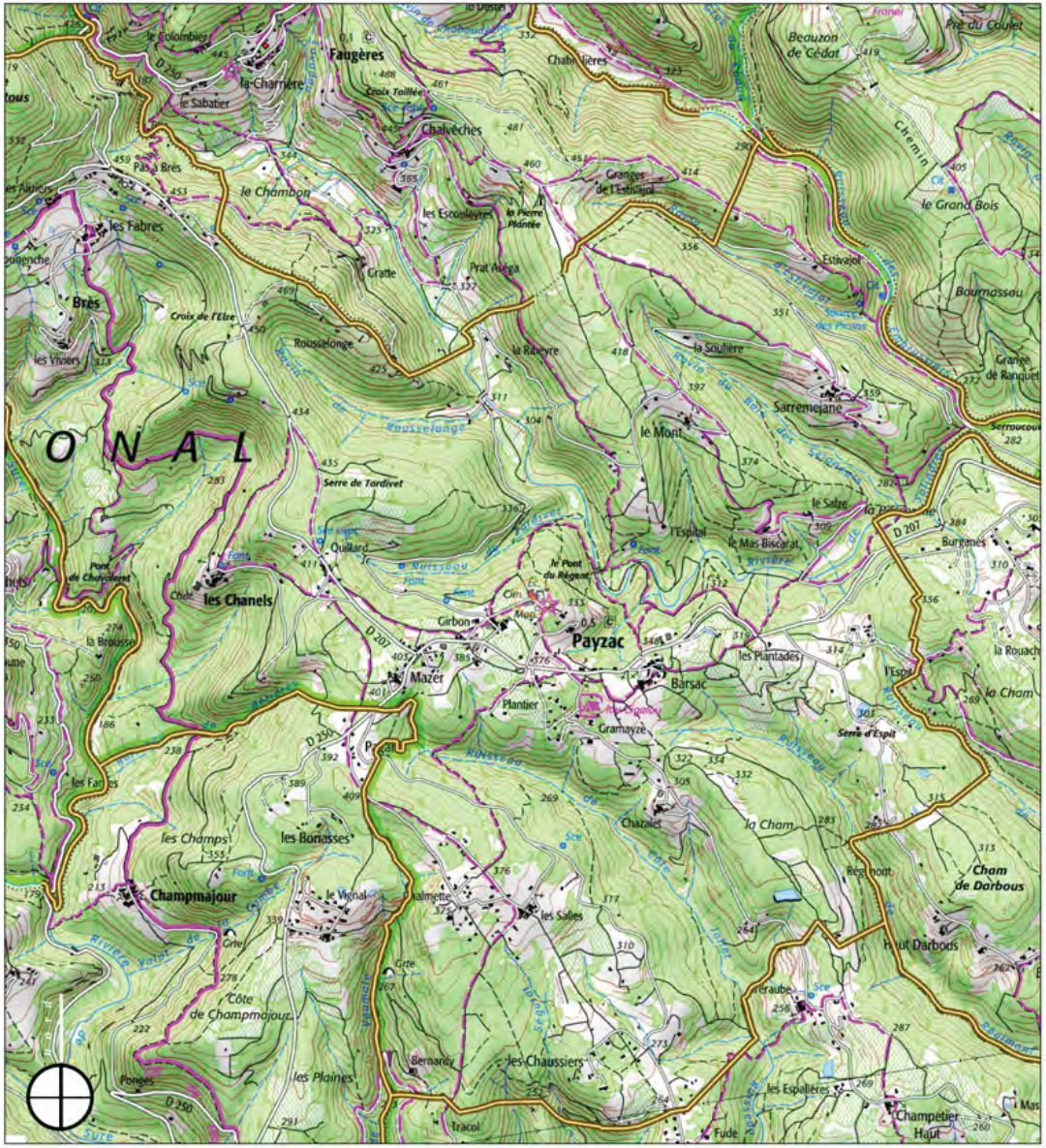

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
B. LES VERSANTS: DES PAYSAGES QUI SE FONT FACE

Payzac vu de Sarremejane

Barsac vu de Sarremejane

Girbon vu du versant des Salles

La topographie du territoire communal se compose d'une série de vallons sensiblement orientés nord-ouest/sud-est : les rivières de la Sure et du Salindre, le ruisseau de Cote Jallet, le ravin du bois des Seigneurs, ...

Ainsi disposés, les versants de ces vallons se font vis à vis et s'exposent aux vues, notamment depuis les voies qui les parcourent mais aussi depuis les hameaux qui y sont implantés :

- en versant sud, les Aliziers, Gounenche, Brès, les Fabres, le Mont, Sarremejane
- sur des petits plateaux sommitaux, Girbon, Barsac, les Salles, Chazalet...
- sur des cols, Pas à Brès, Mazer

Cette singularité, associée à un maillage du territoire important et aux espaces cultivés qui maintiennent « ouverts » la périphérie des lieux habités, confèrent donc aux hameaux une sensibilité paysagère importante. Leur faç ade et leur silhouette sont perç ues dans un ensemble dont la composition s'est mise en place au fil du temps dans une dynamique lente alors qu'aujourd'hui les interventions ou les modifications sont plus rapides, parfois décontextualisées (matériaux, couleurs, formes, échelles...) devenant ainsi très perceptibles dans ce paysage en équilibre précaire. Les vues depuis les point hauts sont omniprésentes, mais souvent furtives et soudaines, au gré d'une ouverture dans la végétation, d'un détour de la route, d'un basculement d'un versant à l'autre.....

Ces vues proches, parfois en concurrence avec les horizons lointains au second plan, sont donc fondamentales dans la perception et dans la découverte du territoire de Payzac.

Elles participent de sont identité de piémont cévenol, entre les Hautes-Cévennes et la Basse-Ardéche.

Pas à Brès de Faugères

Gramayze vu du versant des Salles

Les Fabres vu de Croix de l'Elze

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
C. LE GRES ET LES SCHISTES

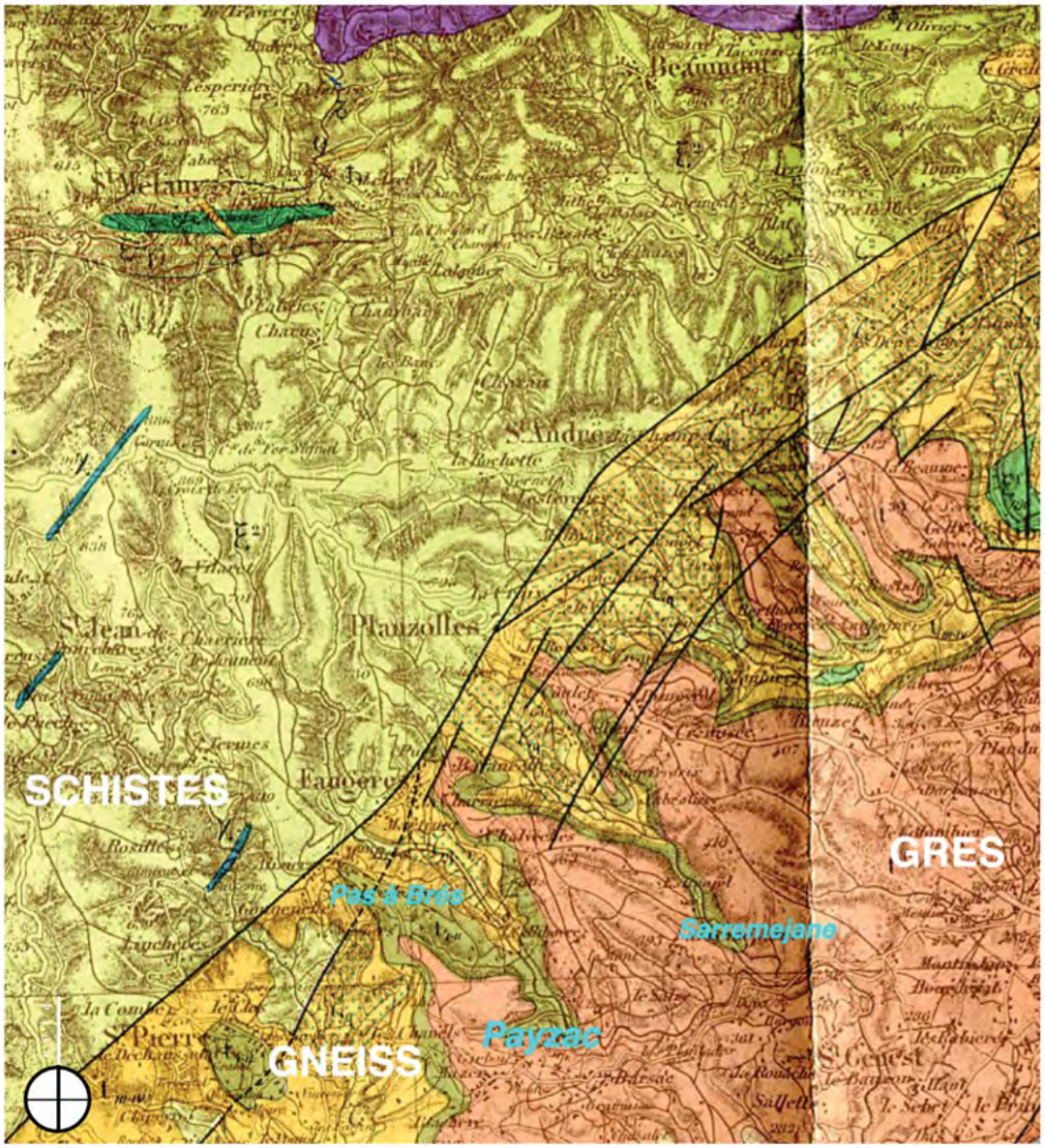

En résonnance aux paysages, la géologie de Payzac est également diversifiée.
Si l'essentiel de la commune est fondé sur une bande étroite de terrains sédimentaires triasiques, les grès, on rencontre également au-delà de Pas à Brés des terrains métamorphiques composés de gneiss puis de schistes de la série cévenole.
Cette suite géologique transforme le paysage et métamorphose sourtout la manière de le construire.

L'architecture, les terrasses, les ouvrages en pierres prolongent aini le socle minéral pour le faire émerger du sol.
Les couleurs de la matiére s'assombrissent en approchant des schistes, pour évoluer du beige/rosé au brun/ocre foncé....

C'est ainsi tout le paysage qui change progressivement de physionomie.

mur en grès

mur en schistes

Grés - Sarremejane

Schistes - Pas à Brés

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
D. UNE VÉGÉTATION MÉDITERRANÉENNE: PINS MARITIMES, BRUYÈRES ET CHÂTAIGNIER

Le pin maritime a été introduit à la fin XIX e pour fournir les mines d'Alès en bois de soutènement des galeries. Il recouvre très largement le territoire et envahit progressivement les terres, notamment gréseuses qui lui sont favorables, dés que les cultures se font moins présentes, en complément des bruyères et des fougères qui tapissent les sous-bois.

Plus l'altitude augmente plus le châtaignier fait son apparition, essentiellement sous la forme de vestiges de l'ancienne châtaigneraie qui nourrissait au siècle passé les Cévennes, « Arbre à pain » dont la culture généralisée fut abandonnée suite au dépérissement presque total du verger causé par le chancre et la maladie de l'encre du Châtaignier.

Heureusement, depuis quelques années la profession s'organise, avec le soutient du Parc Naturel notamment, afin de mettre en place des pratiques sylvicoles pour rajeunir et régénérer la châtaigneraie nouvellement attaquée par le cynips.

Dans la partie basse de la commune les chênes blancs, associés aux chênes verts, se partagent avec les pins les anciennes terres délaissées. Ils fréquentent alors parfois d'anciennes oliveraies dans des association végétales complexes et diversifiées.

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
E. UNE VÉGÉTATION MÉDITERRANÉENNE: LA VIGNE, L'OLIVIER... ET LE MÛRIER

Les Fabres, Gounenche, Brès.....Payzac, le Mazer.....le Barsac, Plantades

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
E. UNE VÉGÉTATION MÉDITERRANÉENNE: LA VIGNE, L'OLIVIER... ET LE MÛRIER

Principalement concentré autour de trois secteurs, le versant de Brés, le plateau de Payzac/Girbon et le versant de Barsac/Plantades, le terroir agricole est organisé en « ilôts de cultures. »

Le vignoble recouvre majoritairement ces surfaces, entrecoupées de vergers d'oliviers et/ou d'arbres fruitiers.

Depuis une trentaine d'année l**a culture de l'oliviers amorce une véritable renaissance**, portée par des producteurs passionnés qui ont renouvelé l'oliveraie, en partie détruite par le gel de 1956, en s'appuyant notamment sur les anciennes espèces parfaitement adaptées : Blanche de Payzac, Rougettes, Négrettes, Picholines, Ubac, Béchudes...

Les parcelles sont souvent cultivées sur de larges terrasses soutenues par des murs en pierres (les Plantades, Brés, la Ribeyre) ou bordées de murets ou de murs en élévation (Girbon, Payzac chef-lieu...).

Concentrés autour des hameaux ou des mas, **les « ilôts cultivés » témoignent encore aujourd'hui d'un système foncier** hérité d'une agriculture vivrière domestique dans lequel les cultures s'organisaient autour du bâti, lui-même rassemblé et regroupé en formes compactes.

Témoins également de cette agriculture d'un autre temps, **de nombreux mûriers sont encore disséminés sporadiquement sur les parcelles.** En lisières des chemins, dans les cours des maisons, au bord des terrasses de jardin, en frange des champs cultivés, les mûriers marquent encore de leur silhouette le paysage. Vestiges de plantations importantes qui aux siècles passés alimentaient l'élevage du vers à soie, ils évoquent ainsi, avec une certaine nostalgie, la sériciculture qui a notamment fortement influencé la forme architecturale domestique.

L'« arbre d'or » vénéré du temps de la prospérité séricicole, est resté plus de trois siècles un élément du paysage cévénol et vivarois.

« Magnaneries et Vers à Soie » - H. Ozil. Ed. de Candide

Oliviers aux Fabres

mûrier au Mazet

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
F. ÉVOLUTION DE L'URBANISATION ET DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE

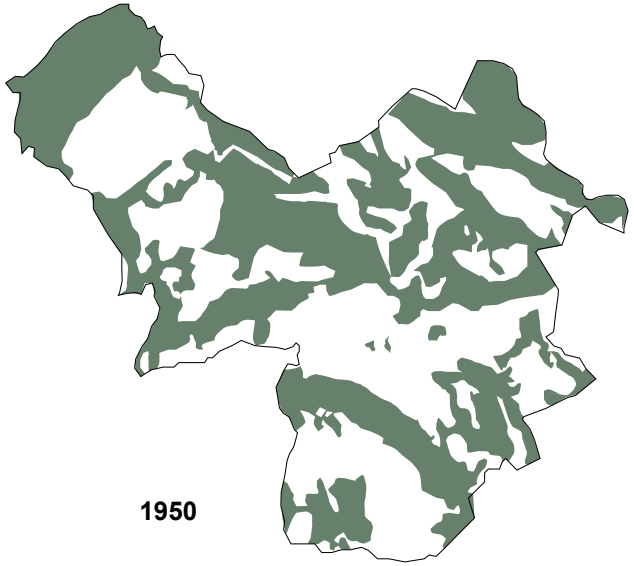

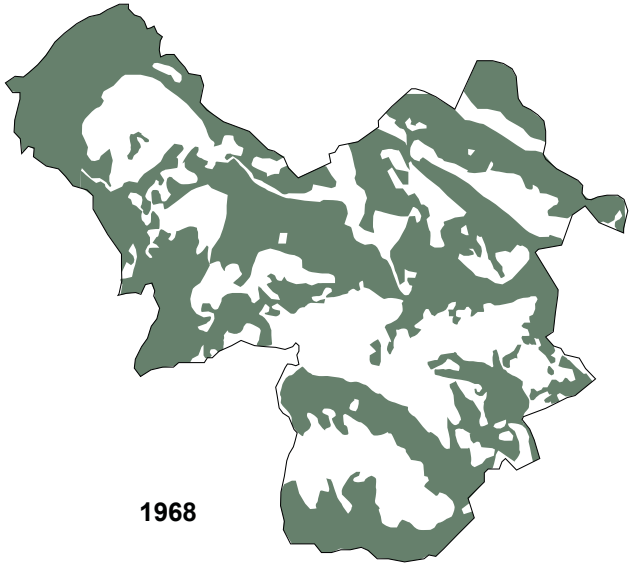

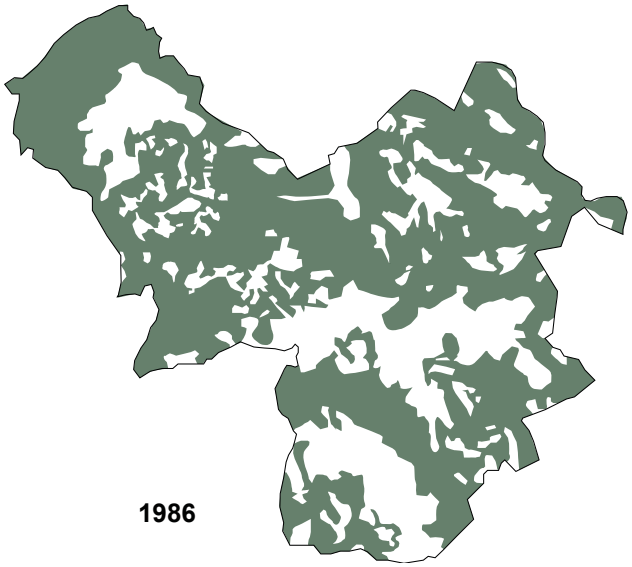

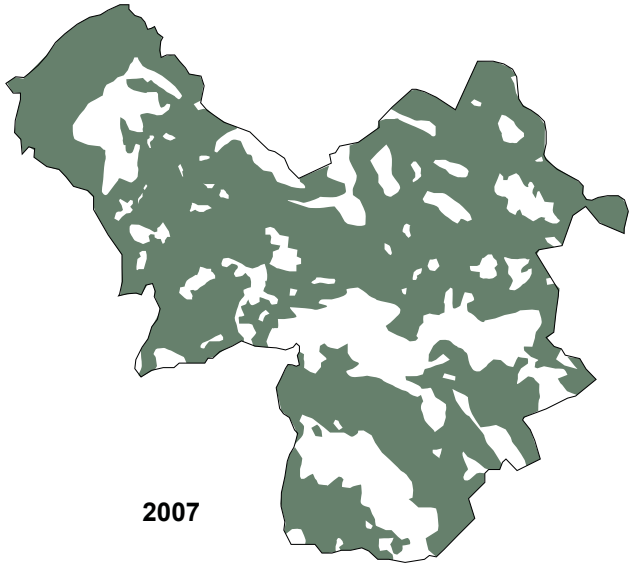

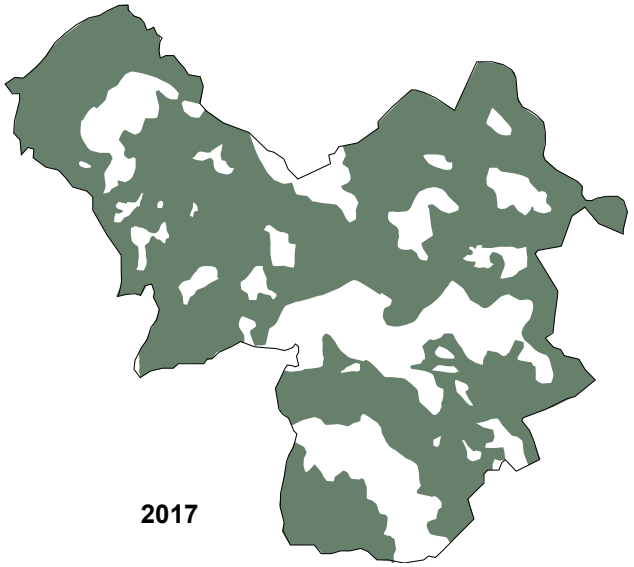

Evolution de la couverture forestière de Payzac

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
F. ÉVOLUTION DE L'URBANISATION ET DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE

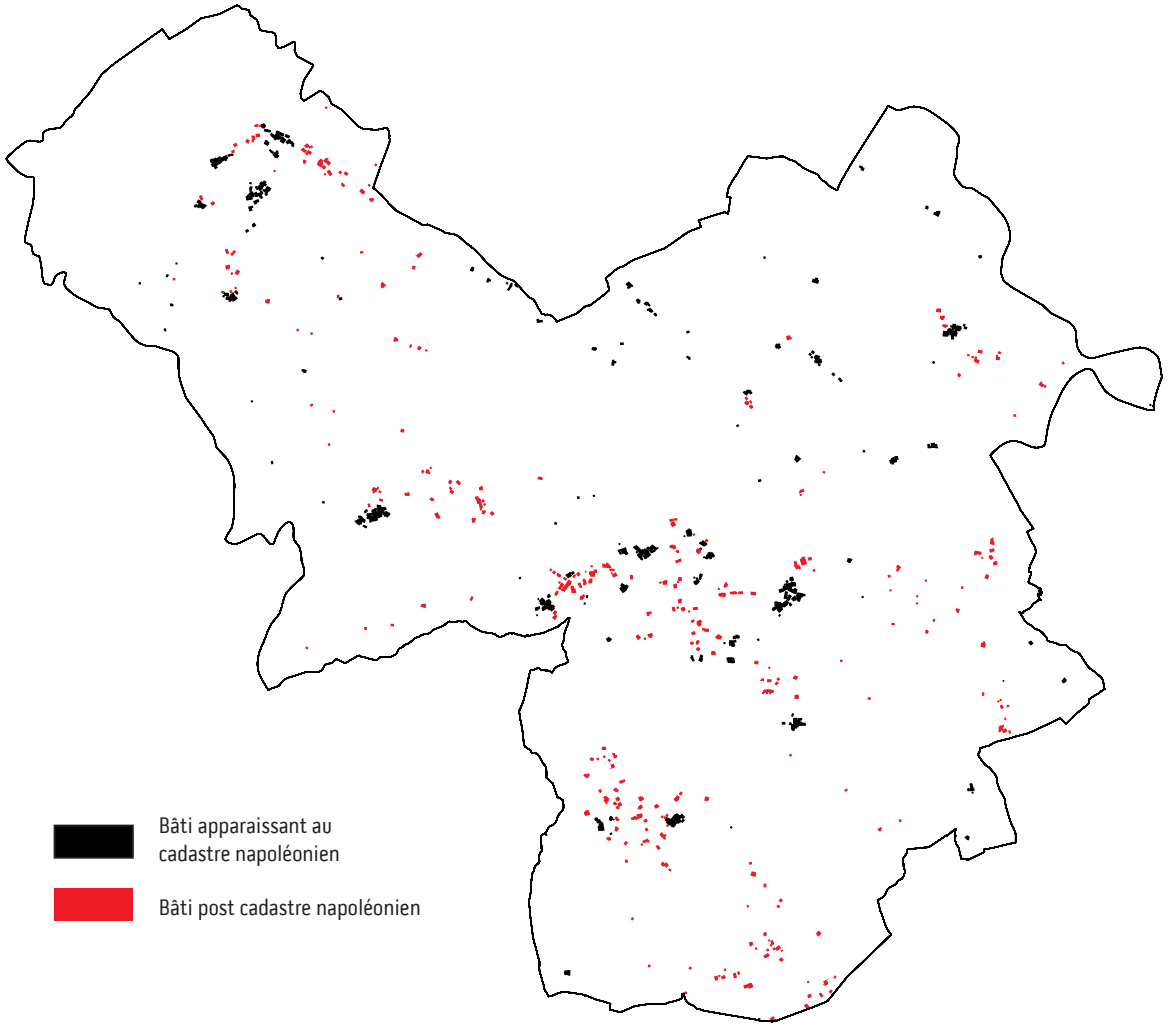

EVOLUTION DE LA COUVERTURE FORESTIERE

En analysant l'évolution de la couverture foretière depuis les années 50 jusqu'à nos jours, le constat est que les paysages se ferment et que la forêt progresse.
En effet, dans les années 50 les cultures occupent une grande partie du territoire même si la forêt reste tout de même très présente.

Dans les années 60, s'amorce une fermeture des paysages qui se poursuivra jusqu'au début des années 2000 où le phénomène se stabilise.

Dans les années 80, la zone de la forêt est encore mité par des espaces ouverts.

En 2017, le couverture forestière s'est densifiée, mais les trois grands espaces ouverts au niveau des villages de Brès, du Mazer/Barsac et des Salles restent très lisibles.

EVOLUTION DE L'URBANISATION

L'urbanisation de Payzac présente la particularité de ne pas avoir de centralité, les établissements humains se répartissent en villages de différentes dimensions sur l'ensemble du territoire.

Ces villages sont des implantations anciennes, ils apparaissent d'ores et déjà sur le cadastre napoléonien.

Les extensions du XIXe siècle se sont strcuturé en un tissu dense, ce sont les villages de Brès et du Mazer.

Les extensions récentes se concentent, quant à elles, au niveau des secteurs du Plantier, des Salles/Chalmette et des Chaussiers. Leur tissu est très peu dense et enclenche un phénomène de mitage encore limité mais à bien contrôler.

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
G. LES ACCOLS: UN MODE D'EXPLOITATION QUI FAÇONNE LA TOPOGRAPHIE

L'ensemble du territoire communal est faç onné par des terrasses dont la largeur est proportionnelle à la pente.

Perceptibles uniquement dans les espace cultivés, les terrasses sont néanmoins également présentes dans la pinède mais leur état d'abandon est avancé.

« Les terrasses constituent une réponse remarquablement efficace à un contexte écologique difficile, faits de reliefs accidentés et de précipitations souvent violentes. Pour pouvoir travailler le sol, il fallait empêcher le ruissellement, casser la pente afin de briser la course de l'eau, retenir une terre rare et fugitive. Alors on a épierré, nivelé, remblayé, construit, canalisé....C'est au prix d'un tel effort savant et obstiné que l'agriculture a pu s'implanter et se maintenir. Le paysan a réalisé des prouesses d'imagination et un travail prodigieux, pour apprivoiser le soleil et l'eau, chez lui plus violents qu'ailleurs, et il a dû aller plus loin encore, en se faisant une alliée d'une autre des ses ennemies : la pierre.

Cultivés sur terrasse relève de l'optimisation de trois éléments : l'eau, la terre, la pierre, associés dans un fonctionnement complexe et sophistiqué.

L'eau, à la fois redoutable et espérée, il faut la maîtriser et la conserver, empêcher son action érosive tout en favorisant son accumulation.

La terre, précieuse mais fragile, bonifiée voire créée à grand peine, risque à chaque orage d'être emportée vers la vallée. Le système de terrasse permet à la fois de la niveler et de la retenir.

La pierre, omniprésente, arrachée du sol pour générer un nouveau site, se transforme en le plus souple des matériaux de construction. »

« Paysages de terrasses » - R. Ambroise, P. Frapa, S. Giorgis - Edisud

« ...ces hommes, sans doute peu bavards, avaient pour rhétorique essentielle celle de leur travail : relever le défi des pierres, les repousser, les entasser, les tailler, en faire des murs, des arceaux, des piliers, des voûtes, si bien que tant de villages ardéchois ont cet aspect cubique si caractéristique, mais aussi que des pans entiers de l'Ardèche ressemblent à une tour de Babel, à d'immenses escaliers destinés non pas à faire descendre les dieux jusqu'en bas, mais peut-être à monter plus près d'eux. »

« Doisneau en Ardèche » - P. Présumey. Ed. La Fontaine de Siloé

LES TERRASSES ET LES SOUTÈNEMENTS

Extrait "Habiter dans le piémont Cévenol" - CAUE/PNRMA

Les murs de soutènement

Les murs de soutènement dessinent le paysage en soulignant les courbes de niveaux. Leur fonction est toujours identique : ils permettent de caler les voies de communication et d'organiser les cheminements des utilisateurs.

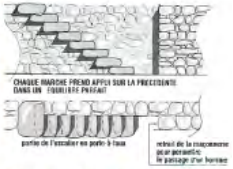

Rites. Les escaliers de liaison entre les terrasses donnent l'impression d'une immense légèreté. Ce sont pourtant des matériaux lourds qui exigent une grande dextérité dans leur mise en oeuvre.
Les marches de pierre sont souvent en encorbellement, avec une stabilité parfaite. Elles donnent un jeu d'ombre et de lumière mettant en valeur le caractère de la pierre.

les Salles.....sous Girbon.....Pas à Brés.....les Plantades.....Rousselongue

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
H. UN TERRITOIRE PONCTUÉ DE PATRIMOINE RELIGIEUX

Le paysage de Payzac est fortement impacté par la présence d'un patrimoine religieux.

La particularité de la commune étant la présence de deux églises et de leur cimentière attenant. Ces deux bâtiments sont mis en scène sur des crêtes afin qu'ils soient vus de très loin.

- l'église de St Pierre-aux-Liens (XIIe-XVe siècle) en grès clair avec campanile. Elle a été classée Monument Historique en 1961.

- l'église située au niveau du hameau de Brès. Elle est caractéristique du territoire car elle est construite en grès rose. Elle est plus récente, bâtie au XIXe siècle.

L'église St-Pierre-aux-Liens fait face à la chapelle funéraire et son chemin de croix semi-circulaire qui l'entoure (inscrit Monument Historique en 1982). Cet ensemble est le cœur religieux de la commune.

Enfin, le territoire est ponctué de croix, calvaire et statuaire. Elles sont installées au niveau des carrefours ou en entrée de hameau. Certains villages en possèdent plusieurs, c'est le cas des Chanels ou du Barsac par exemple.

Elles sont en pierre ou en fer forgé, plus ou moins travaillé. Les piédestaux sont très variés : avec ou sans emmarchement, avec ou sans inscription.
Ces croix étaient érigées en mémoire ou pour se protéger d'événement climatique (sécheresse, inondation...), d'épiémie...

Entre le hameau des Gounenches et celui des Aliziers on note la présence d'une statuaire de la vierge.

EGLISE ET CIMETIERE A PAS A BRES

EGLISE ST-PIERRE-AUX-LIENS ET CHAPELLE FUNERAIRE

EXEMPLES DE CALVAIRES

LES CHANELS

EXEMPLES DE PAS A BRES

LE MAS BISCARAT

LE BARSAC

SARREMEJANE

CHAZALET

LES SALLES

LES SALLES

LE PLANTIER

LE GIRBON

SOUS L'EGLISE

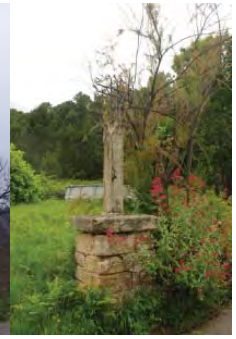

LES GOUNENCHES

LES ALIZIERS

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
I. UN RESEAU DE CHEMINS QUI MAILLE LE TERRITOIRE COMMUNAL

La commune de Payzac est maillé par un riche réseau de sentiers et chemins, qui démontrent que le toute le territoire est « habité ».
Ce maillage permet de relier les villages entre eux et desservant également les espaces agricoles et les cours d'eau.
Ces chemins sont appelés « chareyres », lorsqu'ils sont bordés de murs en pierres sèches ou « calades » lorsqu'ils sont pavés.
Ces typologies sont spécifiques aux Cevennes et donnent une identité forte à Payzac.

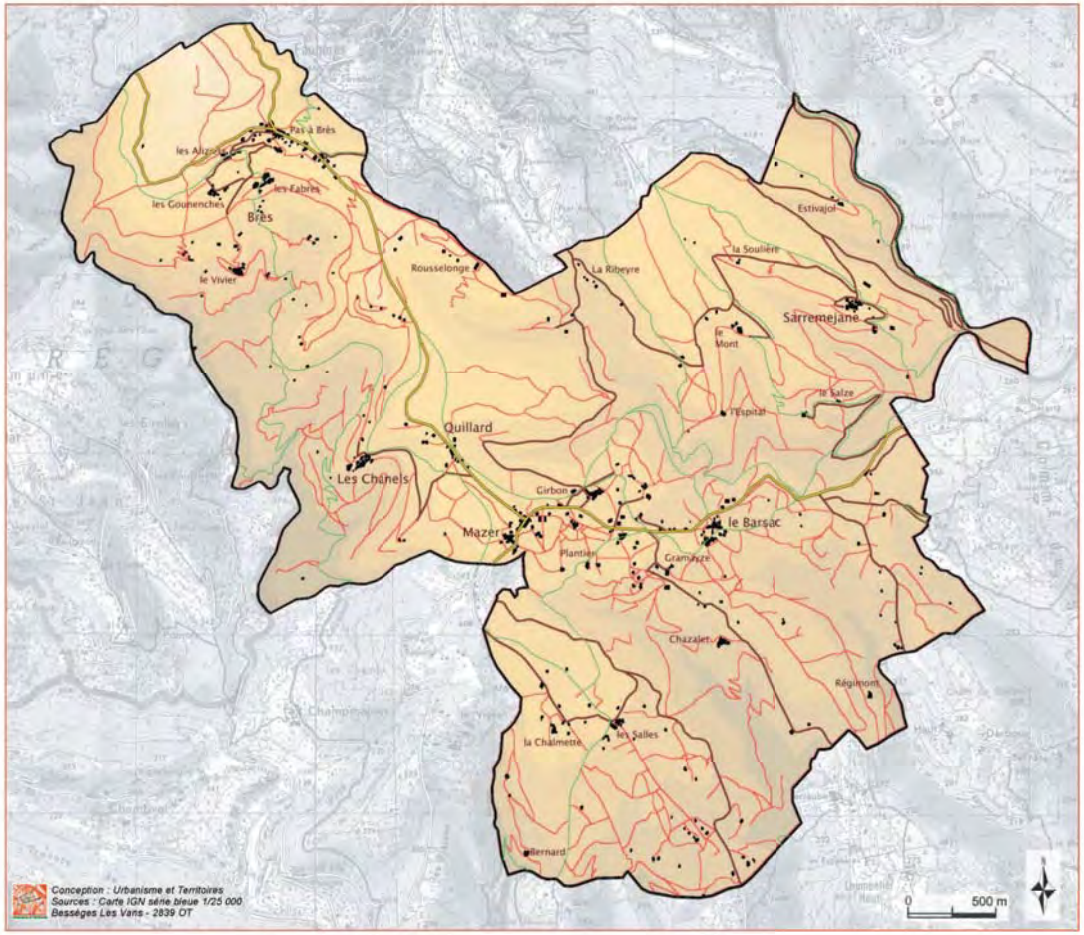

Source rapport de présention du PLU fevrier 2011

2.2 LE PAYSAGE DES «VILLAGES»
J. UN PAYSAGE MARQUÉ PAR LA MAÎTRISE DE L'EAU

L'eau est une denrée précieuse, elle était collectée au niveau de sources.
On en retrouve dans plusieurs villages, essentiellement des hameaux installés dans la pente.
Parfois la source est au coeur du bâti et parfois elle est très éloignée. Elle est généralement protégée par une voute.
On trouve également des puits construits.

L'eau est également collectée dans des lavoirs, proches des sources ou en bas de pente. Cet élément est communautaire, il jouait un rôle social dans la collectivité. Il participe également à l'aménagement de l'espace public.
Il était parfois adossé à une construction, parfois en pleine prairie ou marquait un carrefour.

Des rigoles ont été ménagées en pied de façade afin de récupérer l'eau en la canalisant.
Mais le sytème de canalisation et de drainage ainsi que d'irrigation participait à la structure du paysage de manière bien plus large. En effet, les terrasses étaient muni d'un réseau de canalisation qui permettait à la fois de gérer, de collecter et de redistribuer l'eau dans les cultures.

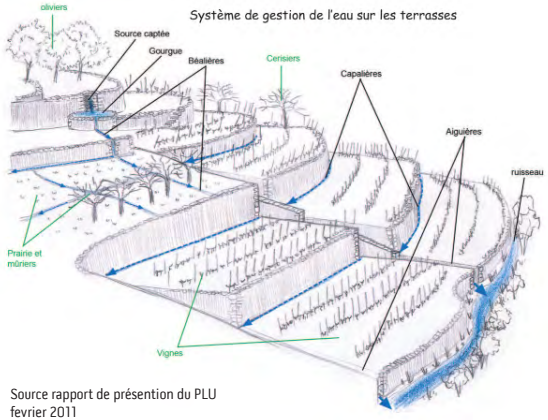

Source rapport de présention du PLU
fevrier 2011

EXEMPLE DE LAVOIRS

SOUS L'EGLISE

LE VIVIER

LES GOUNENCHES

LES SALZES

EXEMPLE DE SOURCES

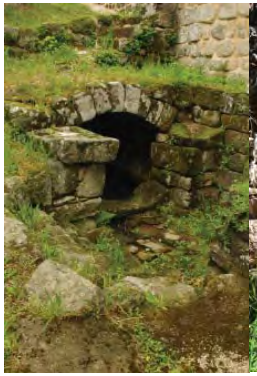
SARREMEJANE

SOUS L'EGLISE

LE VIVIER

LES ALIZIERS

LE MAS BISCARAT

EXEMPLE DE SOURCES

LES CHANELS

SOUS L'EGLISE

EXEMPLE DE CANALISATIONS

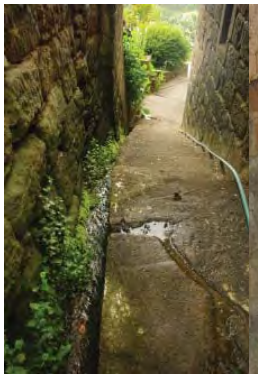
LE VIVIER

LES SALLES

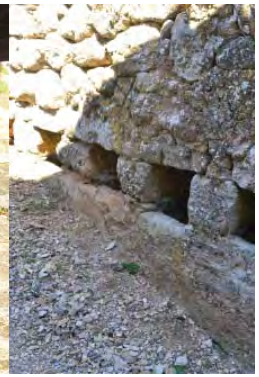
LE BARSAC

3.1 Les typologies «ordinaires» remarquables
- A. La maison à couradou
- B. La maison vigneronne
- C. Les dépendances

3.2 Les bâtiments singuliers exceptionnels
- A. Maison de maître et châteaux
- B. Édifices religieux

3.3 Permanence des matériaux et des savoir-faire, variation des motifs
- A. La pierre, matière première locale: le grès et les schistes
- B. La pierre sèche, un patrimoine exceptionnel
- C. Couverture
- D. Ouvertures: Encadrement et Menuiseries
- E. Serrurerie
- F. Escalier extérieur
- G. Décors de façade

3.4 Le végétal qui accompagne le bâti
- A. Des jardins domestiques
- B. La treille, une végétation indissociable de l'architecture

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES

Comme dans l'ensemble de l'Ardèche, Payzac, influencé par la Cévenne et la Provence, a fondé ses bâtis d'habitation en liaison étroite avec l'activité agricole. C'est ainsi, que l'on rencontre deux typologies de bâtiments « ordinaires», dans le sens de : regroupant les activités quotidiennes diverses de ses habitants. Ces deux typologies sont liées aux deux activités économiques qui ont longtemps fait la richesse du territoire : la sériciculture avec la maison à couradou ; la viticulture avec la maison vigneronne. Elles sont présentes dans l'ensemble des «villages» de Payzac.

On notera que ces maisons ont de nombreuses fois été transformées, selon les besoins de leurs propriétaires qui ne se cantonnaient pas à une seule activité agricole. On peut même ajouter que ces deux typologies procèdent de la « maison haute » qui pourrait être désignée comme typologie originelle. Celle-ci se serait développée en deux types, se distinguant par des volumes qui ont été agglomérés à la forme de base.
Le travail sur ces deux typologies permet de renseigner sur les éléments architecturaux, les volumes, les matériaux récurrents à défaut de donner une définition authentique de chaque maison.

Dans ces deux typologies on retrouve des similitudes à commencer par le matériau principalement utilisé pour leur construction : le grès. Michel Carlat fait l'éloge de la maison ardéchoise en grès qu'il trouve particulièrement belle :
« C'est une des plus belles de tout le Vivarais. Elle se situe à la limite du châtaignier sur une bande de grès qui va du Coiron aux Vans, séparant le Bas-Vivarais calcaire de la Cévenne granitique (Nord) ou schisteuse (Sud). C'est le domaine du pin maritime et de la vigne. Les murs épais, (...), sont constitués de grosses pierres taillées, dites quintalières (50kg) ou d'assises, lorsqu'elles présentent des assises régulières et un appareil moyen. Ce grès se prête magnifiquement à la sculpture et, avec les ans a pris une magnifique et chaude patine cuivrée. Les toits sont traditionnellement en lauses de micaschiste (plus récemment en tuiles canal). C'est une maison qui traduit également une double réussite sociale : sériciculture et vigne. On peut dire qu'elle est déjà presque bourgeoise dans la qualité de sa finition. Si l'escalier, dans la plupart des maisons, est extérieur, il n'est venu à cette place que récemment, avec les temps plus sûrs, et la manne de la soie. L'escalier type de ces anciennes maisons cévenoles, est l'escalier intérieur à vis ou visetto, abrité par une tourelle, ce qui lui donne un petit air féodal»[1].

L'habitat est parfois insuffisant pour accueillir l'habitation et les activités économiques. Les dépendances agricoles répondent également aux besoins du paysan. Ainsi la clède est liée à la culture de la châtaigne, la magnanerie à la sériciculture.

A. La maison à couradou
B. La maison vigneronne
C. Les dépendances

[1]extrait de l'ouvrage, (p.51-52) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES

A. LA MAISON A COURADOU

Le couradou est un grand espace extérieur, prolongation de l'habitat servant quotidiennement à de multiples fonctions. Michel Carlat décrit le Couradou dans son ouvrage en ces termes : « Cette terrasse couverte, est conçue comme une pièce d'habitation accessible par un escalier extérieur et attenante à la cuisine dont elle constitue, en quelque sorte, l'antichambre. Elle possède des fonctions multiples : lieu d'accueil et de repos, d'ombre et de séchage. Elle « tient lieu de salle à manger pendant l'été et de débarras en tout temps ». C'est une pièce largement dimensionnée et aérée, dans une région où les fenêtres, de taille moyenne, sont conçues pour luter contre la chaleur. Là encore, l'expérience à jouer, car aérée et à l'abri des rayons du soleil et des intempéries, c'est la pièce la plus habitée pendant la belle saison. On s'y tient pour beaucoup de petits travaux (autrefois, on y filait la soie, d'où son nom de filage ou fialage). On y prend ses repas, et les soirs d'été, il fait bon y chercher la fraîcheur. En plein midi, lorsque dehors toute vie s'arrête, le soleil surplombe et on y est à l'ombre : il y a toujours un petit courant d'air rafraîchissant. L'hiver, au contraire, le soleil étant bas, ses rayons pénètrent sous l'auvent et réchauffent. La couverture en tuiles de la terrasse est souvent un simple prolongement de la toiture, suivant la même pente, supporté par des piliers de pierres maçonnés, carrés ou cylindriques. Dans les maisons aisées, ces balcons, d'un travail très soigné, ont souvent fière allure. Parfois, ces colonnades sont remplacées par des arcades.(...) Le grenier, galetas ou poustas – sorte de soupente au-dessus de la cuisine – coiffe logis et terrasse, et vient aligner en façade ses lucarnes ou en rectangle plat, sur le même aplomb et dans l'axe de ces arcades.(...) Ces arcades sont parfois voûtées. » [1].

A Payzac peuvent être distingué deux types de couradou. Le couradou « ouvert » et le couradou « couvert ». Ces deux types sont composés au rez-de-chaussée d'une arcade plus ou moins profonde qui permet d'accéder aux caves voûtées présentent sous l'habitation. On y entrepose des objets ou du bois. Ce qui différencie les deux types de couradou est l'étage supérieur accessible par un escalier extérieur, qui peut être très grand selon l'emprise de l'arcade inférieure. On accède à l'habitation par ce premier étage. Pour le couradou « ouvert », un garde-corps métallique, remarquable par sa simplicité de dessin, sécurise cet espace extérieur. Une treille métallique est parfois présente pour protéger du soleil une partie de la terrasse. Le couradou « couvert » possède une toiture de tuile en prolongement ou plus basse que celle de la maison. Comme décrite plus haut, une arcade ou une colonnade ainsi qu'un garde-corps plein ferment cette terrasse et sont composés de pierres similaires à celles de la maison. Ce dispositif architectural dote la maison d'un grand espace extérieur très agréable l'été comme l'hiver. C'est pourquoi il a été retranscrit dans de nombreuses extensions d'habitations. Aujourd'hui, cette « nouvelle génération » de couradou n'est plus accessible par un escalier extérieur. Il est aménagé en continuité de la pièce principale de l'habitation, qui n'est plus forcement la cuisine. Il peut être situé au premier voir même au deuxième et dernier étage de la maison.

ACCES

Les maisons à couradou sont implantées à proximité de routes mais leur orientation est indépendante du tracé de ces voies.

ORIENTATION

Les maisons sont généralement orientées Sud, Sud-Est afin de se protéger des vents de l'Ouest et du Sud et de profiter au maximum du soleil.

VOLUME ET COMPOSITION

La maison à couradou procède de la maison haute, volume simple de base rectangulaire à plusieurs étages, couronnée par un débord de toiture qui peut être plusieurs rangs de génoise, des chevrons moulurés.... La toiture à pente douce, dispose de deux ou quatre pans couverts de tuiles canal.

La façade principale ne possède pas un ordonnancement régulier, dû sans doute aux nombreuses transformations de la maison. Les façades possèdent de nombreux détails architecturaux: encadrement des baies, chaîne d'angle, débord de toiture. Les arcades du rez-de-chaussée et de l'étage font également partie de la mise en valeur de l'habitation, de son décor, tout comme l'appareillage régulier des murs en grès.

[1]extrait de l'ouvrage, (p.76-78) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.

EXEMPLES DE COURADOU «OUVERTS»

ARCADES AU REZ-DE-CHAUSSE

ARCADES A L'ETAGE

EXEMPLES DE COURADOU «COUVERT»

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES
A. LA MAISON A COURADOU

DEPENDANCES SPECIFIQUES

Les dépendances de la maison principale sont liées à l'activité du paysan. Ainsi on peut trouver des calaberts, des clèdes, des magnaneries et des bergeries qui se sont agglomérés à la maison au fur et à mesure des besoins.
Cet ensemble de bâtis peut être fermé par un portail et un mur de clôture formant ainsi une cour.

QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU BATI

OPTIMISATION FONCIÈRE / DENSITÉ:

Il était à l'origine annexé de dépendances plus ou moins nombreuses, selon les besoins de l'exploitant. L'unité foncière était donc assez grande. Aujourd'hui, certains de ces ensembles fonciers ont été divisés.

GESTION DES APPORTS SOLAIRES :

Le couradou est généralement exposé au Sud. Sa profondeur et sa hauteur de toiture sont calculées en fonction de la course du soleil, afin de tempérer la maison en fonction de la saison. Ce principe est toujours intéressant pour les constructions d'aujourd'hui.

INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :

Les maisons réalisées en maçonneries dans des épaisseurs plus ou moins importantes possèdent en général une certaine inertie. Cette inertie entraîne des difficultés à chauffer et maintient une fraîcheur durable en été, particulièrement au rez-de-chaussée généralement voûté (anciennes fonctions d'étable ou de cave).
Le manque d'isolation doit être compensé par des solutions compatibles avec la nature et la composition architecturale du bâti. Ces phénomènes doivent être bien compris pour être utilisés à bon escient pour le confort des logements futurs.

MATERIAUX LOCAUX:

Traditionnellement, les murs sont constitués de pierres locales: grès. Les grosses pierres taillées de grès, dites quintalières (50kg) ou d'assises, sont mises en oeuvre de manière traditionnelle (voir chapitre 4.1.B).

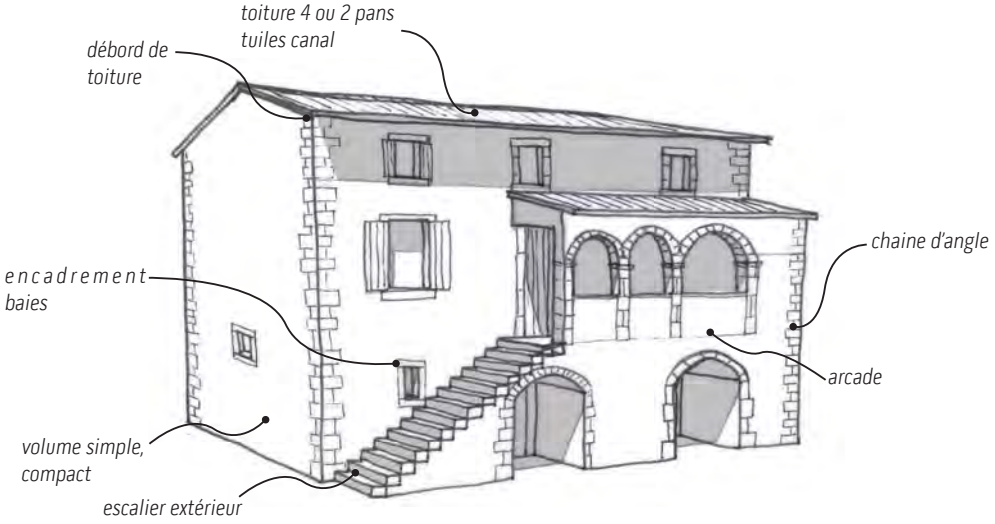

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA MAISON À COURADOU

EXEMPLES DE COURADOU «NOUVELLE GÉNÉRATION»

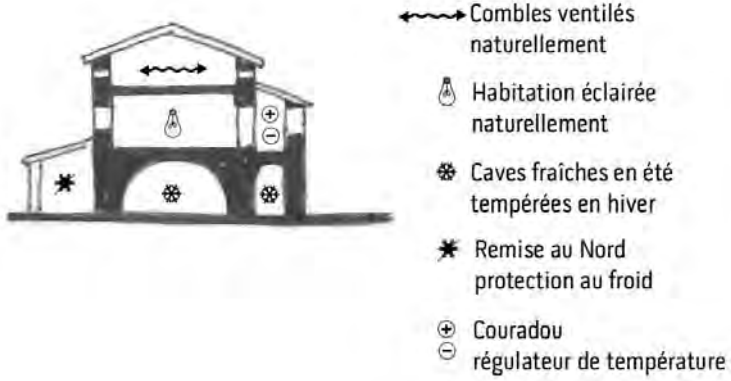

COUPE DE PRINCIPE
QUALITÉ CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES

B. LA MAISON VIGNERONNE

La maison vigneronne procède à la maison haute : maison à plusieurs étages qui possède un rez-de-chaussée voûté. Nous avons ajouté cette notion économique : « vigneronne » parce que Payzac est depuis longtemps un territoire de vigne. De plus, sachant que le paysan ardéchois reléguait au second plan le confort de son logement, la réflexion sur les bâtis liés à son activité étant beaucoup plus aboutie, il semble justifié de nommer cette typologie par l'activité principale pour son propriétaire.
Aujourd'hui de nombreuses maison vigneronne ne sont plus propriété de vigneron. Le rez-de-chaussée de celles-ci ont donc été annexés à l'habitation, les vastes portes sont devenues des baies vitrées éclairant généreusement les lieux de vie.
Comme pour la maison à couradou, Michel Carlat a décrit de manière précise cette typologie Il est donc intéressant de le citer : « C'est la maison en hauteur à cellier voûté. (...) Il faut d'abord distinguer le local où l'on fabrique le vin, du local où on le conserve. Ce local de fabrication où l'on loge la ou les cuves, et, lorsqu'il existe, le pressoir, se trouve pour des commodités de manipulations, nécessairement au rez-de-chaussée. (...) Ce lieu de cuvage est partout nommé tinal (local dans la maison vigneronne; contient le pressoir, la cuve ou tine, et les divers ustensiles de vinification comme les bennes), pièce spéciale à laquelle on accède aisément par de vastes portes ; le terme crota (rez-de-chaussé voûté; par extension: cave) désignant la voûte où est la cave, mais aussi la bergerie. (...) Sans doute aussi, la disposition du cellier voûté a pu éventuellement déterminer la position de l'habitation. Et si ce cellier voûté représente bien une solution méditerranéenne et propéméditerranéenne qui a dans notre domaine remonté la Vallée du Rhône et de la Saône, il ne doit pas limiter l'explication de ce genre de maison en hauteur à des fins purement viticoles. Ce rez-de-chaussée voûté, abrite souvent les bêtes et particulièrement les moutons (Bas-Vivarais, Cévennes, Coiron). En fait «une explication simplifiée est à exclure: dans l'ancienne économie rurale, le paysan ne visait pas à la spécialisation, et la maison en hauteur, bien qu'elle soit spécialement adaptée à la viticulture, a visiblement répondu à des exigences de caractère varié». A commencer par des facteurs historiques non négligeables. La combinaison de cette maison, qui au lieu de juxtaposer les éléments de la construction les superpose, ne devient sans doute systématique qu'au Moyen Age, quand l'insécurité conduit à un habitat de plus en plus serré. Mais parallèlement une autre variété de maison en hauteur, de même origine lointaine, a pu se systématiser suivant une voie parallèle, «aristocratique», par imitation de la demeure seigneuriale. (...) Au XV° siècle le type comporte un rez-de-chaussée voûté réservé au service et aux communs, les appartements et pièces de réception se trouvant au premier étage. » [1]

ACCES
Les maisons sont implantées à proximité de routes. Certaines sont même dépendante de leurs tracés.

ORIENTATION
Les maisons sont généralement orientées Sud, Sud-Est afin de se protéger des vents de l'Ouest et du Sud et de profiter au maximum du soleil.

VOLUME ET COMPOSITION
Cette maison de forme simple et compacte possède deux à trois niveaux protégés par un toit à pente douce, couvert par des tuiles canal. Le Rez-de-chaussée, formé par des voûtes de pierre, accueille selon les activités agricoles du propriétaire l'étable, la bergerie, mais principalement le local de fabrication du vin, ainsi on peut y trouver la ou les cuves, et, lorsqu'il existe, le pressoir. Cette cave n'a pu être enterrée car les rocs sont souvent affleurants. Les termes *crota* ou *crotte* sont employés pour désigner ce rez-de-chaussée voûté et par extension la cave et la bergerie. A l'étage, on retrouve l'habitation aménagée autour de la cuisine, élément central de la vie de la famille.
L'habitat est fréquemment construit sur la cave voûtée pré-existante.
La façade principale est simple, d'ordonnancement régulier à l'origine, les modifications successives du bâti ayant perturbé cette harmonie. Une ou plusieurs portes vastes donnent accès au rez-de-chaussée. L'étage est accessible par un escalier extérieur. Les trois autres façades sont peu ouvertes afin de protéger le bâti des intempéries est particulièrement des vents. Au Nord, une porte donne accès au niveau supérieur quand le bâti est construit dans la pente.
Ces maisons modestes sont décorées par quelques détails architecturaux : encadrements des baies, chaîne d'angle, débord de toiture. L'appareillage régulier remarquable des murs en grès met en valeur ces façades.

[1] extrait de l'ouvrage, (p.48-49) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.

EXEMPLES DE MAISONS VIGNERONNES

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES
B. LA MAISON VIGNERONNE

DEPENDANCES SPECIFIQUES

Les dépendances de la maison principale sont liées à l'activité du paysan. Ainsi on peut trouver des calaberts qui se sont agglomérés à la maison au fur et à mesure des besoins.
Cet ensemble de bâtis peut être fermé par un portail et un mur de clôture formant ainsi une cour.

QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU BATI

OPTIMISATION FONCIÈRE / DENSITÉ:

Il était à l'origine annexé de dépendances plus ou moins nombreuses, selon les besoins de l'exploitant. L'unité foncière était donc assez grande. Aujourd'hui, certains de ces ensembles fonciers ont été divisés.

GESTION DES APPORTS SOLAIRES :

La maison vigneronne est orientée de manière optimale pour capter le maximum de lumière naturelle. La façade principale, la plus ensoleillée, est parfois partiellement protégée par un balcon ou une terrasse. On cherchera de l'ombre avec un arbre à haute tige planté soigneusement, une treille.

INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :

Les maisons réalisées en maçonneries dans des épaisseurs plus ou moins importantes possèdent en général une certaine inertie. Cette inertie entraîne des difficultés à chauffer et maintient une fraîcheur durable en été, particulièrement au rez-de-chaussée généralement voûté (anciennes fonctions d'étable ou de cave).
Le manque d'isolation doit être compensé par des solutions compatibles avec la nature et la composition architecturale du bâti. Ces phénomènes doivent être bien compris pour être utilisés à bon escient pour le confort des logements futurs.

MATERIAUX LOCAUX:

Traditionnellement, les murs sont constitués de pierres locales: bloc de calcaire et galet de basalte. Le calcaire est particulièrement employé pour les chaînes d'angle et l'encadrement des différentes baies. Le basalte est utilisé pour le remplissage. Certaines façades sont recouvertes d'enduit de chaux et de sable, lui-même badigeonné de lait de chaux de teinte claire ton pierre. Cet enduit protège les façades des intempéries tout en laissant «respirer» les murs.

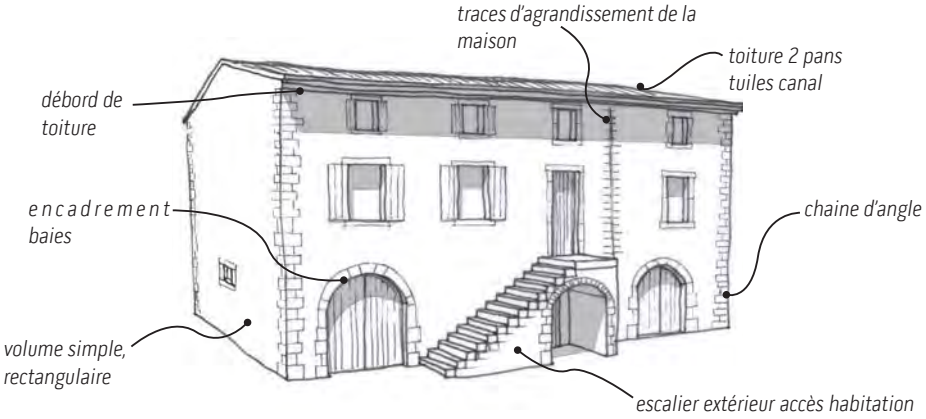

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA MAISON VIGNERONNE

REZ-DE-CHAUSSEE VOÛTÉ

AMÉNAGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSEE EN HABITATION
TREILLE MÉTALLIQUE POUR PROTÉGER DU SOLEIL ESTIVAL

COUPE DE PRINCIPE
QUALITÉ CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES
C. LES DÉPENDANCES [1]

LE PIGEONNIER

Le pigeonnier présente une variété de forme et d'emplacements. Dans la commune de Payzac, il est présent sous deux formes: soit intégré dans une maison, soit sous la forme de quelques trous d'envol, nids intérieurs accrochés à la façade principale. Quand il est implanté dans une maison il peut prendre la forme d'une tour carrée, avec « au sommet, un pan de mur plus haut, en bonnet de calvin, destiné à protéger les pigeons du vent lorsqu'ils se posent sur le toit »[2] ou ronde, présent au sommet d'un escalier à vis qui permet de s'y rendre par sa dernière volée de marche.

EXEMPLE D'UN PIGEONNIER INTÉGRÉ À UNE CONSTRUCTION

EXEMPLES DE PIGEONNIERS DANS LA FAÇADE PRINCIPALE

LA CLEDE

La clède, petite construction servant à sécher et fumer les châtaignes pour les conserver, est indissociable de ce fruit et de la Cévenne puisque la châtaigne y a longtemps été la nourriture de base pour les bêtes et les hommes. On retrouve de nombreuses clèdes dans le territoire communal, tantôt en mur de schiste et couverture en lause tantôt en mur de grès et couverture en tuile canal. Elle possède des détails architecturaux que l'on retrouve dans la maison principale : chaîne d'angle, génoise, encadrement en pierre des baies.

Michel Carlat décrit précisément cette dépendance: « généralement une petite construction carrée en pierre, à un étage, au toit de tuiles creuses, ou de lauses de schiste, sans cheminée. Indépendante de la maison d'habitation _ mais pas toujours_ pour limiter les risques d'incendie, mais toute proche, elle est adossée à la pente du terrain, de façon à accéder de plain-pied à l'étage. Elle pouvait être aussi isolée dans la châtaigneraie, souvent assez loin du hameau. Une porte au rez-de-chaussée, une à l'étage, les deux pièces (haut et bas) éclairées par de fenestrons Le plafond-plancher, est constitué par un clayonnage serré de poutrelles à claire-voie. (...) Cette claie _ d'où le nom de clédo_ fit remplacée par un grillage métallique fort et bien tendu, à mailles assez étroites _ pour ne pas laisser passer les châtaignes travers_ (...) La hauteur de chaque pièce ou membre était d'environ 2m à 2.20m, pour une surface de 2 x 2m à 3 x 3m. (...) Au milieu de la pièce du bas, sur le sol de terre battue, un âtre sommaire où on allume le feu. (...) Les châtaignes fraiches répandues dans la pièce du haut recouvrent la claie sur toute la surface. (...) a fumée qui monte du bas, traverse la couche de châtaignes, s'échappe à travers les pierres disjointes, et par les petites ouvertures aménagées dans le toit et dans les murs» [3]

Son omniprésence dans la commune témoigne de sa grande importance dans l'histoire économique de celle-ci, comme dans l'ensemble de la Cévenne. Il est indispensable de répertorier l'ensemble de ces clèdes afin de connaître leurs différentes caractéristiques et de les protéger.

EXEMPLES DE CLÈDES TRANSFORMÉES EN HABITATION. ELLES POSSÈDENT DONC DE NOMBREUSES BAIES QUI ONT ÉTÉ OUVERTES QUAND LE BÂTI EST DEVENU HABITATION

[1] le terme «dépendance» est entendu par la définition extraite de l'ouvrage, Vocabulaire de l'Architecture, Paris, 1972: «Partie d'une demeure destinée soit au service du jardin, soit à l'exercice d'une activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale».
[2] extrait de l'ouvrage, (p.82) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.
[3] extrait de l'ouvrage, (p.92-95) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES
C. LES DÉPENDANCES

LE CALABERT

C'est un bâti couvert, pas nécessairement fermé sur toutes les façades. A la fois remise pour la protection du matériel et atelier pour les travaux d'entretien, il est implanté à la suite de la maison principale ou à proximité. Ayant parfois une porte liant directement ces deux bâtiments pour éviter de « se mouiller » en cas de pluie. Ce hangar est construit selon le besoin du paysan, il peut donc posséder de grandes dimensions. Les grandes exploitations peuvent en avoir plusieurs pour une meilleure organisation du travail et de l'espace.

PILE EN PICODON
(pierres cylindriques empilées composant le pilier)

EXEMPLES DE DIFFÉRENTS CALABERTS

LA MAGNANERIE

En Vivarais différents termes désignent ce bâti construit à son origine exclusivement pour l'exploitation des vers à soie *manhaudieïre*, *magnaoudeïro* ou *coconnière*. Cette culture a été à son apogée dans la première moitié du XIX° siècle. Beaucoup de magnaneries ont donc été construites dans les années 1820, c'est pourquoi on retrouve de nombreux millésimes gravés sur le linteau de leurs portes principales datant de cette période.

Dans son ouvrage, Michel Carlat décrit précisément la magnanerie, qui selon lui« doit répondre à un certain nombre d'exigences. Elle est d'ordinaire orientée N-E ou N-O, rarement en plein midi. Elle doit être d'assez grandes dimensions, compte tenu de l'importance de la chambrée, afin d'assumer à celle-ci le cube d'air dont elle a besoin. Les vitres des fenêtres sont remplacées par des morceaux de toile ou de papier huilé qui tamisent la lumière du soleil, et assure une aération suffisante, constante et douce. Il faut aussi une porte qui ferme bien, avec une chatière.(...) Dans les grandes exploitations, cette magnanerie était quelquefois indépendante de la maison d'habitation, (...), qui apparaît comme un grand mas aux constructions disséminées autour de la maison. »[1]

Les magnaneries sont toujours présentes dans le paysage vivarois. Ceux sont aujourd'hui, pour la plupart, des habitations. C'est pourquoi cette typologie doit être analysée de la même manière que les typologies architecturales décrites précédemment et particulièrement les préconisations pour d'éventuelle extension.

Si ces bâtiments sont orientés comme décrit par Michel Carlat, avec percements N-E ou N-O, cette orientation est peu adaptée aux qualités environnementales optimales pour une habitation. Si une habitation est aménagée dans ce bâti singulier, elle doit créer de nouvelles ouvertures sur la façade « arrière » (S-E, S-O). Celles-ci doivent respecter le volume général (rapport plein/vide, formes simples).

EXEMPLES DE MAGNANERIES TRANSFORMÉES EN HABITATION. ELLES POSSÈDENT DONC DE NOMBREUSES BAIES QUI ONT ÉTÉ OUVERTES QUAND LE BÂTI EST DEVENU HABITATION

[1] extrait de l'ouvrage, (p.88-92) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.

3.1 LES TYPOLOGIES «ORDINAIRES» REMARQUABLES
C. LES DÉPENDANCES

LA PETITE ARCHITECTURE VERNACULAIRE

Ce petit bâti, destiné à abriter des outils argricoles, est parfois isolé au milieu des terres cultivées mais généralement intégré à un ensemble bâti. Il s'agit d'un volume simple parallélépipède de petite dimension. Il s'adapte à la topographie du site où il est implanté. Ainsi certain peuvent avoir leurs murs maîtres en continuité des murs des bancels. Il est construit généralement de la même façon que les autres constructions environnantes. Il est couvert par deux pans en tuiles canal ou en lauze. La façade principale est soit la façade Sud, soit une façade pignon. Les autres façades étant pratiquement aveugles. Il dispose généralement d'une seule pièce servant de remise, écurie, abris des cages à lapins...

EXEMPLES DE DIFFÉRENTES PETITES ARCHITECTURES

3.2 LES BÂTIMENTS SINGULIERS EXCEPTIONNELS

En complément à l'architecture quotidienne liée à l'habitat et aux activités économiques des paysans, le territoire de Payzac est également composé par des bâtiments singuliers exceptionnels par leur usage occasionnel, leur richesse d'exécution, leur implantation dominante dans l'environnement.

Ces bâtiments étaient parfois construits avec des matériaux plus nobles que ce que l'on trouvaient sur place (pierre, bois). Mais la plupart d'entre eux, se sont servis de la pierre locale qui pouvait offrir une qualité remarquable de mise en oeuvre avec des appareillages très réguliers, décor à part entière. Ce qui pouvait différentier des «maisons du peuple», est l'ordonnancement régulier des façades, et particulièrement de la façade principale. Les techniques de construction novatrices pouvaient également être employées d'abord dans les maisons des riches pour ensuite être diffusée dans le reste des bâtiments.

Ce chapitre sur les bâtiments singuliers présente ainsi la maison de maîtres et les châteaux que l'on retrouve dispersés dans le territoire communal, et les édifices religieux présents dans deux villages importants de Payzac, le Girbon et Pas à Brès. Après une description des principales caractéristiques architecturales de chacun, des enjeux de développement sont proposés, toujours dans le soucis de la protection du patrimoine.

A. Maison de maître et châteaux
B. Édifices religieux

3.2 LES BÂTIMENTS SINGULIERS EXCEPTIONNELS

A. MAISON DE MAÎTRE ET CHÂTEAUX

Le climat d'insécurité, qui a régné durant plus de trois siècles (Guerre de Cent Ans du XIV° et XV° siècles et guerres religieuses du XVI° siècle) en Vivarais et la prospérité de la région dû à la sériciculture qui a connu son apogée dans la première moitié du XIX°, ont été la cause du développement des maisons de Maître et des châteaux. Ces bâtiments singuliers sont dispersés dans l'ensemble du territoire communal.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA MAISON DE MAÎTRE

Dans son expression la plus simple, la maison de maître peut être une grande bâtisse carrée à plusieurs étages, couronnée par plusieurs rangs de génoise. La toiture à pente douce, dispose de deux ou quatre pans couverts de tuiles canal.
Dans un autre registre, cette maison peut être une maison haute réserver à l'habitation et pouvant posséder une grosse tour, une tourelle en encorbellement, un pigeonnier crénelé, une simple échauguette sous les tuiles.
La façade principale est souvent ordonnancée de manière régulière. Les baies sont ainsi axées verticalement et alignées horizontalement. Le dernier niveau, du grenier, est ouvert par des petites lucarnes, parfois en forme d'oculus. La porte d'entrée de la maison est centrée sur la façade. L'encadrement des baies est distingué par rapport au reste de la façade. Les trois autres façades sont également ouvertes. De nombreux détails sur les façades donnent à ces maisons un caractère prestigieux: chaînes d'angles, porte d'entrée en bois soignée avec mouluration des équipements (poignées, clou, serrures),balcon composé d'un garde-corps métallique remarquable.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DU CHÂTEAU

Liés aux ensembles ruraux se développant sous leur protection, les châteaux de Payzac présentent une architecture étroitement liée à la géographie, au contrôle et la défense du territoire auquel ils appartiennent. Leur position dominante dans les villages où ils sont implantés permet de les appréhender de très loin. Ils ont donc une forte présence dans la silhouette du village et dans le paysage.
Formes compactes adaptées au site (Les Aliziers), ou bien corps de bâtiments composés avec un parc ou un jardin dessiné (Les Chanels), l'architecture de ces bâtiments exceptionnels varie suivant la position géographique et l'époque de construction. Cette diversité ne permet pas de synthétiser ces bâtiments dans une typologie représentative. On peut noter cependant que ce sont les détails architecturaux : leur méthode de construction, leurs matériaux riches, l'ordonnancement de leurs façades, les éléments singuliers (échauguette, tour d'escalier) ou les espaces libres qui les entourent qui les distinguent des bâtiments environnants.

DEPENDANCES SPECIFIQUES

Les dépendances de la maison de maître et du château sont liées à l'activité agricole des propriétaire terriens. Ainsi on peut trouver des calaberts, des clèdes, des magnaneries et des bergeries qui se sont construits à proximité de l'habitation au fur et à mesure des besoins. Cet ensemble de bâtis peut être fermé par un porche et un mur de clôture formant ainsi une cour.

QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU BATI

OPTIMISATION FONCIÈRE / DENSITÉ:

Il était à l'origine annexé par des dépendances plus ou moins nombreuses, selon les besoins de l'exploitant. L'unité foncière était donc assez grande. Aujourd'hui, certains de ces ensembles fonciers ont été divisés.

GESTION DES APPORTS SOLAIRES :

La maison de maître ou le château habitation des propriétaires terriens sont généralement les mieux exposés, c'est-à-dire plein au Sud. Ils bénéficient donc d'un apport solaire optimum.

MAISON DE MAITRE LES FABRES

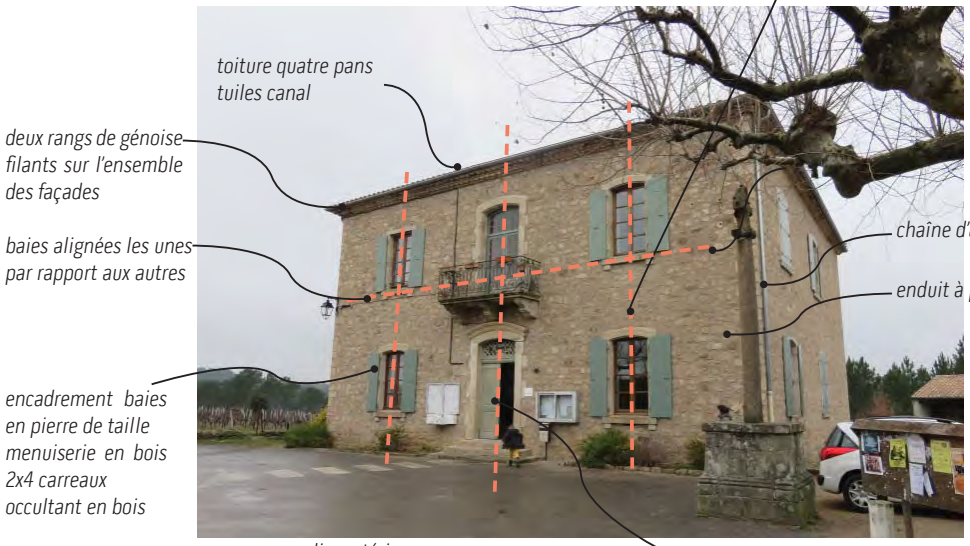

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA MAIRIE
(PHOTO FAÇADE SUD)

3.2 LES BÂTIMENTS SINGULIERS EXCEPTIONNELS
A. MAISON DE MAÎTRE ET CHÂTEAUX

INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :
Ces édifices réalisés en maçonneries dans des épaisseurs plus ou moins importantes possèdent en général une certaine inertie. Cette inertie entraîne des difficultés à chauffer et maintient une fraîcheur durable en été, particulièrement au rez-de-chaussée souvent voûté.
Le manque d'isolation doit être compensé par des solutions compatibles avec la nature et la composition architecturale du bâti. Ces phénomènes doivent être bien compris pour être utilisés à bon escient pour le confort des logements futurs.

MATERIAUX LOCAUX:
Traditionnellement, les murs sont constitués de pierres locales: grès. Les grosses pierres taillées de grès, dites quintalières (50kg) ou d'assises, sont mises en oeuvre de manière traditionnelle (voir chapitre 4.1.B). Cependant pour quelques exemples, la volonté de distinguer l'habitat principal par rapport aux autres constructions a conduit les propriétaires à faire appel à d'autres matériaux et d'autre procédés de construction (enduit, pierre de taille).

Enjeux:

MAISON DE MAÎTRE

Il semble nécessaire de conserver le bâtiment dans sa totalité : volumétrie, toiture, ordonnancement de façade.
Les principes pour ce faire sont les suivant:
- Conserver les traces existantes sur les façades des différentes transformations du bâtiment afin de permettre une lecture historique de celui-ci:
  - Agrandissement: chaîne d'angle positionnée au coeur des murs
  - Surélévation: rangs de pierre de nature et de mise en oeuvre différentes du reste du bâti
  - Modification de baies: obturation de baies, traces d'anciens linteaux, piédroits et appuis.

Si une nouvelle transformation est envisagée elle doit garder ce principe de mise en oeuvre de l'évolution du bâtiment.

- Conserver les éléments architecturaux singuliers qui distinguent ces bâtiments et qui leur donnent un caractère exceptionnel: échauguette, tour d'escalier...

- Conserver l'ordonnancement régulier des façades:
  - baies axées les unes par rapport aux autre verticalement et alignées horizontalement.

Si une baies doit être créée elle ne doit pas altérer cet ordonnancement et doit avoir des caractéristiques similaires à celles des baies existantes: matériaux, forme du percement, encadrement.

- Conserver les détails architecturaux existants : chaîne d'angle, encadrement pierre des baies, débord de toiture, serrurerie, décor de façade, porte d'entrée en bois, percements de baies...

CHÂTEAUX
- Connaître l'histoire de la construction des ces édifices et de leurs différentes transformations afin de proposer des évolutions qui respecteront le bâti.
- Entretenir et restaurer le bâti existant ainsi que les parcs, jardins et espaces libres et clôtures qui l'entourent.
- Maintenir les vues proches et lointaines qui permettent de les appréhender de manière directe ou dérobée en protégeant les espaces non bâti autour.

CHÂTEAU DES ALIZIERS
TOUR D'ESCALIER

CHATEAU DES CHANELS. BATIMENTS, CLOTURE ET ECHAUGUETTE

3.2 LES BÂTIMENTS SINGULIERS EXCEPTIONNELS
B. ÉDIFICES RELIGIEUX

Le paysage de Payzac est fortement impacté par la présence d'un patrimoine religieux.
La particularité de la commune étant la présence de deux églises et de leur cimentière attenant. Ces deux bâtiments sont mis en scène sur des crêtes afin qu'ils soient vus de très loin.
- l'église de St Pierre-aux-Liens (XIIe-XVe siècle) en grès clair avec campanile. Elle a été classée Monument Historique en 1961. Une Cure mitoyenne à cette église fait l'objet d'un projet très important pour la commune: accueillir la nouvelle école dans le bâtiment existant accompagné d'une extension. Ce projet permettra de libérer les locaux de la Mairie et réaménager à l'intérieur des bureaux nécessaires à l'équipe municipale.
- l'église située au niveau du hameau de Brès. Elle est caractéristique du territoire car elle est construite en grès rose. Elle est plus récente, bâtie au XIXe siècle.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE L'EGLISE DE PAS A BRES

Cet édifice est exceptionnel par sa mise en oeuvre en pierre de grès local. La variation de la taille et de la couleur de ces moellons font la richesse du parement de cette l'église. La façade principale est composée d'un clocher pignon où trois cloches sont visibles, d'une porte centrale remarquable alignée à un oculus de grande taille fermé par un vitrail. Un escalier latéral, permettant d'accéder au clocher, est également composé en pierre mais l'appareillage est beaucoup moins régulier. Sur les façades Nord et Ouest trois baies en arc brisé sont également fermés par des vitraux. Des traces d'anciennes baies, aujourd'hui obstruées, sont visibles. Une corniche en pierre souligne le débord de la toiture en tuiles canal et l'arrondi du chœur

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA CURE

Construite en mitoyenneté de l'église St pierre-aux-Liens, la Cure est un bâtiment imposant composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages. L'édifice a évolué dans le temps c'est pourquoi on trouve sur ses façades différents appareillages de moellons en pierre de grès plus ou moins réguliers. D'autres éléments témoignent de ces évolutions: chaîne d'angle présente au milieu de la façade Nord, diversité des formes de percement des baies de la Façade Est (fenêtre à traverse, fenêtre avec arc surbaissé ou cintré, ...), mise en oeuvre maladroite d'une surélévation qui a employé des pierres différentes du reste des murs ce qui malheureusement la met en valeur. Les façades Nord, Sud et Ouest sont composées de manière régulières: baies alignées et axées les unes par rapports aux autres. Les matériaux, bois, pierre, tuile canal, font partie de la qualité du bâtiment. De même, son environnement rural et végétal contribue à son caractère exceptionnel.

QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU BATI

GESTION DES APPORTS SOLAIRES :
Les édifices religieux sont implantés de manière à les voir de très loin, sur des crêtes. Ils bénéficient ainsi d'un apport solaire optimum.
La Cure est mitoyenne à l'église St pierre-aux-Liens par sa façade Sud. Cette façade stratégique dans le confort de l'habitabilité n'est donc pas ouverte sur sa totalité. Ce qui limite l'apport solaire sur cette façade primordiale.

INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :
Ces édifices réalisés en maçonneries dans des épaisseurs plus ou moins importantes possèdent en général une certaine inertie. Cette inertie entraîne des difficultés à chauffer et maintient une fraîcheur durable en été, particulièrement au rez-de-chaussée souvent voûté.
Le manque d'isolation doit être compensé par des solutions compatibles avec la nature et la composition architecturale du bâti. Ces phénomènes doivent être bien compris pour être utilisés à bon escient pour le confort des logements futurs.

MATERIAUX LOCAUX:
Les murs sont constitués de pierres locales: grès. Les grosses pierres taillées de grès, dites quintalières (50kg) ou d'assises, sont mises en oeuvre de manière traditionnelle (voir chapitre 4.1.B).

FAÇADE SUD (CLOCHER-PIGNON)

FAÇADE OUEST

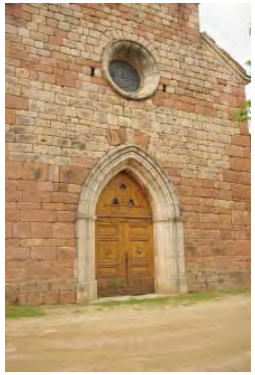
FAÇADE SUD

FAÇADE EST

FAÇADE NORD

DÉTAILS FAÇADE SUD

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE L'ÉGLISE DE PAS A BRES

3.2 LES BÂTIMENTS SINGULIERS EXCEPTIONNELS
B. ÉDIFICES RELIGIEUX

Enjeux:

ÉDIFICES RELIGIEUX

- Les travaux engagés devront avoir pour but de conserver le bâtiment dans sa totalité : volumétrie, toiture, ordonnancement de façade et de mettre en valeur le bâtiment.

Les abords immédiats de ces édifices sont très importants pour la lecture et la compréhension de leur ensemble.
- L'ensemble des façades doivent être libres de toutes constructions.
- Les travaux d'aménagements de ces abords devront être soignés: protection et restauration des anciens sols (ex.:calades existants), aménagement de parking ou espace publics simple et efficace (pas de multiplication de mobiliers urbains, apport végétaux locaux, stationnement de véhicules limités).

CURE
La transformation de la Cure en école est un projet très important pour la commune et doit faire l'objet d'une réflexion fine pour préserver le bâtiment existant et son environnement. Pour ce faire, il semble important que le projet soit fondé sur quelques principes:
Bâtiment existant
- Préserver l'enveloppe existante du bâtiment (toiture/volumétrie générale simple) et les matériaux de construction (pierres, tuiles canal, percements identiques, menuiseries bois), conserver et mettre en valeur l'évolution du bâtiment: agrandissement, obstruction de baies... Une surélévation a été très mal mise en oeuvre, il serait intéressant de diminuer son impact visuel en façade.
- Faire une analyse précise sur la composition des murs et leur état sanitaire afin de trouver des solutions pour améliorer les conforts d'été et d'hiver tout en respectant leurs qualités intrinsèques.
- **Projet d'extension**
- Attention particulière aux matériaux de mise en oeuvre: pour la toiture, tuile canal; pour les murs, possibilité d'employer un matériaux différent de la pierre pour une mise en valeur de l'extension et du bâtiment d'origine mais il faudra privilégier les matériaux de qualité, éviter les matières brillantes.
- Le nouveau bâtiment devra être dissocier du mur de clôture du cimetière (attention particulière aux fondations).
- Respecter la topographie du site en évitant les modifications du terrain naturel.

Ce secteur, comprenant la Mairie et la Cure, est stratégique pour le développement de Payzac, il pourra faire l'objet d'un «secteur à projet» dans l'AVAP afin de soutenir les projets communaux.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA CURE
(PHOTO FAÇADES OUEST ET SUD)

ENVIRONEMENT RURAL DE LA CURE
(PHOTO FAÇADE EST)

(PHOTO FAÇADE NORD)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DE LA CURE
(PHOTO FAÇADE NORD)

3.3 PERMANENCE DES MATÉRIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE, VARIATION DES MOTIFS

«Les arts de bâtir comprennent les matériaux, les techniques, les savoir-faire; ...En grande majorité, les matériaux de l'architecture traditionnelle, pierre, terre, bois, en tant que matériaux de base et avec leurs fonctions traditionnelles, ont été remplacés par les nouveaux matériaux industriels, ciment, briques/parpaings, aluminium, PVC...»
(cf Extrait du livre «Architecture Traditionnelle Méditerranéenne» - Chapitre 3 : Les arts de bâtir, les techniques et les hommes)

Industrialisation et modes de transports ont métamorphosé notre façon de bâtir. Hors, les nouvelles techniques et les matériaux que nous employons aujourd'hui ne sont souvent pas compatibles non seulement avec la valeur patrimoniale du bâti ancien, mais aussi avec ses caractéristiques techniques.

La question de l'utilisation des matériaux locaux, et de la technique correspondante à son emploi, permet de ne pas perdre le savoir-faire adapté qui s'y rapporte, et de réhabiliter sans altérer le patrimoine bâti.

Cette partie reviendra sur les matériaux utilisés pour la construction des bâtis de Payzac, matériaux que le bâtisseur trouvait aux environs du lieu de construction : sable, grès, schiste, chaux. Toute cette matière première était façonnée sur place.

Les motifs architecturaux composant la façade (menuiseries, serrurerie, corniche...) sont le témoignage de l'évolution dans le temps du bâti et ses propriétaires. Par la variété de leur forme on peut lire le renouvellement des techniques et des modes.

A. La pierre, matière première locale: le grès et les schistes
B. La pierre sèche, un patrimoine exceptionnel
C. Couverture
D. Ouvertures: Encadrement et Menuiseries
E. Serrurerie
F. Escalier extérieur
G. Décors de façade

3.3 PERMANENCE DES MATÉRIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

A. LA PIERRE MATIÈRE PREMIERE LOCALE: LE GRÈS ET LES SCHISTES

La pierre est utilisée comme matériau de construction des structures porteuses pour l'ensemble des typologies identifiées sur le territoire.

Le territoire communal est composé de roches de type granitique et schisteuse. .

Dans son ouvrage, Michel Carlat décrit le rapport étroit entre les matériaux locaux, les constructions et les bâtisseurs, l'intelligence des mises en oeuvres qui employaient les matériaux jusqu'à la limite de leurs possibilités:
«Les bâtisseurs ont toujours fait preuve, même dans des conditions difficiles, d'une connaissance approfondie des matériaux : de leur pouvoir absorbant (schiste, basalte), de leur pouvoir réfléchissant (calcaire), de leur qualité isothermique (chaume, pisé), de leur résistance à l'eau (tuile canal, mortier de chaux) et à la neige (toit en lauses). Ceci dans un souci non de confort, dans le sens précis où nous l'entendons, mais plutôt de l'utile et du pratique. Sans pouvoir entrer dans l'énumération de la gamme des matériaux mis à la disposition de ces bâtisseurs, on ne répétera jamais assez qu'ils travaillaient dans une économie de pénurie, et que leurs ressources en matériaux, en énergie et en techniques étaient très limitées. Pourtant si on en juge à la lumière des techniques modernes, on constate que les résultats témoignent d'une exécution d'un haut niveau et qu'en conséquence la marge d'erreur et de perte est faible.»[1]

Michel Carlat décrit également les deux pierres locales en présentant leurs situations dans le Vivarais et leurs caractéristiques principales:
« Le schiste
Ce terme _ impropre_ désigne en réalité, le micashiste, qui voit son terrain de prédilection dans les hautes vallées de la Beaume, de la Drobie, du Chassezac, et de la Borne. Cette partie de la Haute-Cévenne du sud correspond aux vraies communes de la châtaigneraie. Le micaschiste, qui se présente en lames plus ou moins épaisse et non en bocs, se prête mal à la construction en opus incertum. Malgré ce matériau ingrat, les Cévenols ont réussi à en tirer habilement parti dans leurs constructions. Ces mêmes lames de schistes, fichées de chant, et serrées l'une contre l'autre, donnent aux chemins qui escaladent les pentes, les calades, une solidité à toute épreuve, et le pied y trouve un appui sûr. »
(...)
« Le grès.
D'un grain plus ou moins fin, ce grès constitue le matériau de construction idéal. Les plus belles bâtisses se rencontrent à (...) Payzac (Les Chanels), Brès (où il est le plus rouge)(...). Beaucoup de ces maisons ont d'ailleurs plus l'air de demeures bourgeoises que de fermes, tant l'appareil régulier d matériau et les magnifiques portes, voûtes et arcades leur donnent grand air. »[2]

Il précise également les caractéristiques de quelques produits manufacturés. Pour le territoire de Payzac, ce sont les lauses de schiste qui sont intéressantes:
« Tout a été dit sur la solidité du matériau. De plus, les toitures en lauses résistent à la violence des vents, et empêchent la neige de s'amonceler, en la faisant fondre au fur et à mesure de sa chute. La contrepartie réside dans le poids excessif de cette couverture, due à la forte densité de la roche, et à l'épaisseur des plaques utilisées, ce qui nécessite des charpentes considérables autre inconvénient, si ces « pierres sonnantes » sont de mauvaise qualité, elles présentent des plans de clivage très rapprochés et sont détruites aux premières fortes gelées c'est la raison pour laquelle les lauses d'effleurement des carrières ne sont pas utilisées en couverture.» [3]

[1]extrait de l'ouvrage, (p.184) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.
[2]extrait de l'ouvrage, (p.190 et 192) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.
[3]extrait de l'ouvrage, (p.200) de Michel Carlat, Architecture rurale en Vivarais, librairie Guénégaud, Paris, 1982.

MATIÈRE PREMIERE À PORTÉE DE MAIN

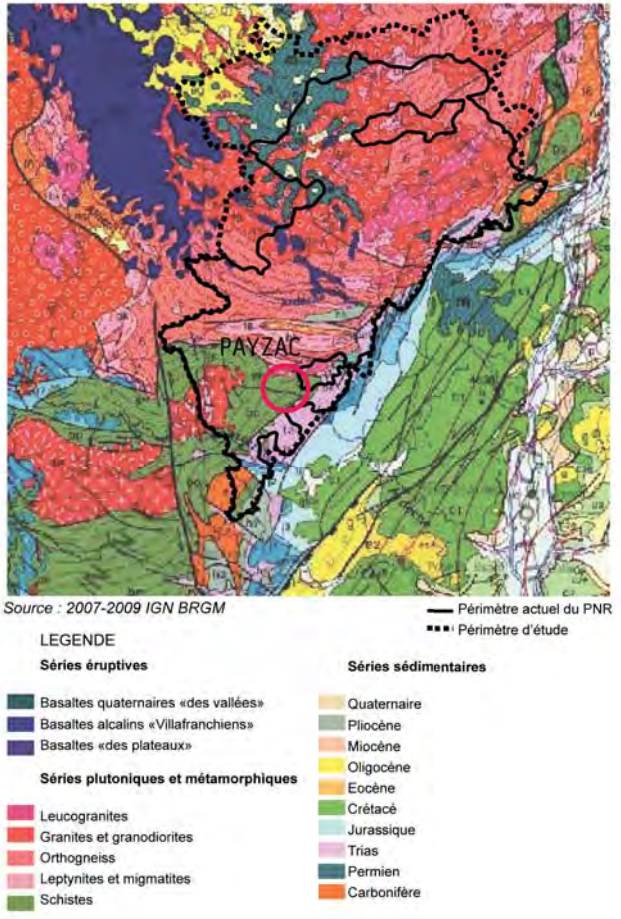

SOURCE: DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE 2001-2013 p.44

3.3 PERMANENCE DES MATÉRIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

A. LA PIERRE MATIÈRE PREMIERE LOCALE: LE GRÈS ET LES SCHISTES

DETAILS DIFFERENTS MURS EN GRES

DÉTAILS DE MURS EN SCHISTE

EXEMPLES DE MAÇONNERIE MIXTE: GRES/SCHISTE

EXEMPLES DÉTAILS ARCHITECTURAUX AVEC LES DEUX PIERRES

Attitude : Pour des travaux sur des bâtiments existants ou neuf, l'utilisation de pierres locales est fortement recommandée: grès, à choisir selon le nuancier du village où est situé le projet, ou schiste. Un enduit traditionnel peut être appliqué sur les façades d'extension de bâtiment existant ou de bâtiment neuf cependant celui doit également respecter le nuancier du village (voir fiche par village). Les joints des murs en pierre peuvent être pris en référence pour ces couleurs d'enduit.

3.3 PERMANENCE DES MATÉRIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

B. LA PIERRE SÈCHE, UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

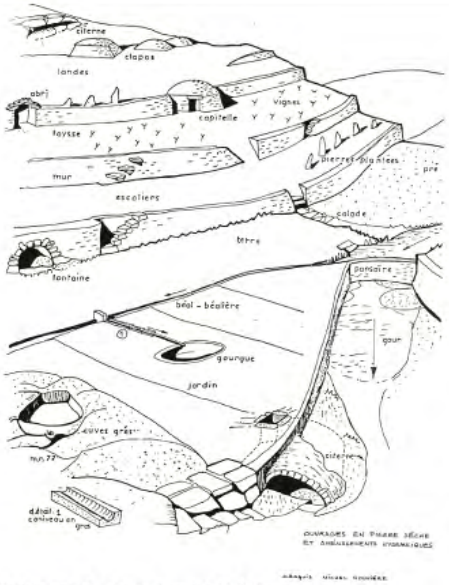

"Architecture Rurale en Vivarais" - M. Carlat

En complément du végétal, **la pierre est la seconde matière du paysage.** Utilisée essentiellement pour l'habitat elle prolonge l'architecture des constructions en s'étirant pour modeler la topographie et organiser le terroir.

Les terrasses, les rampes d'accès ou les cheminements, les murs qui limitent les parcelles en faisant office de clôtures, les escaliers et l'ensemble des petits ouvrages techniques sont faits de pierres.

Arrachée aux sols, de schistes ou de grés, la pierre est ensuite assemblée à sec et appareillée en fonction de la destination de l'ouvrage.

« L'aspect du mur achevé résulte de la combinaison de deux facteurs : le matériau et le constructeur, le premier influant par la forme, la couleur, la taille des pierres mises en oeuvre et le second par son habileté, son sens esthétique, voire son inspiration du moment.....Pourtant la qualité des pierres ne suffit pas à expliquer la diversité des murs observés. En effet, le bâtisseur va utiliser cette matière brute pour exprimer sa technicité dans son ouvrage : avec le même matériau, dans une même région, des appareils très différents coexistent. »

« Paysages de terrasses » - R. Ambroise, P. Frapa, S. Giorgis - Edisud

Escaliers, calades, voutes, sources, bassins...un petit patrimoine constitutif du système de terrasses

Payzac.....les Aliziers.....Pas à Brés

3.3 PERMANENCE DES MATÉRIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

C. COUVERTURES

Au 19° siècle, les toits du sud des Cèvennes étaient presque exclusivement en lauze de micaschiste. Depuis, la tuile l'a majoritairement remplacée.
A Payzac, quand la pente des toits est douce, on trouve de la tuile canal soit posée sur des voliges, soit sur des liteaux. Parfois elles ont été remplacées par des plaques ondulées, peu onéreuses et très utilisées, particulièrement sur les bâtiment secondaires (type bâtiment agricole, artisanal ou annexe d'habitation).
Quand la pente est plus forte, les toits sont couverts de lauze. Le coût d'une restauration de toit en lauze est onéreuse, c'est pourquoi certains toits sont repris avec des tuiles canal ou mécanique à emboitement. Seules les parties basses (au niveau des débord de toiture) sont conservées en lauze (voir photo ci-contre).

Les débords de toit, participent au caractère du bâti. Ils affirment la silhouette des façades, valorisent des matériaux locaux et témoignent d'un savoir-faire : ils protègent de la pluie et du soleil au dernier niveaux.
- Débord de toiture en chevrons (mouluré ou pas) sous voliges de bois;
- Débord à corbeaux en pierre moulurée;
- Débord en génoise à un ou plusieurs rangs.

Certains toits ont conservés leurs souches traditionnelles assez importantes, de section rectangulaire, bâties en pierres et surmontées par une pierre plate en lauze et une pierre en grès ou en basalte taillée en prisme à l'image d'un menhir.

Le faîtage des toits en lauze est réalisé par un assemblage «en lignolet» qui consiste en une alternance de lauzes qui s'encastrent les unes dans les autres, ce qui rend l'ensemble solidaire et solide même par vent fort.

Au plan environnemental, les combles jouent un rôle climatique dans la régulation de la température de l'air intérieur. Elles sont des espaces tampons qui protègent les lieux de vie du contact direct avec l'extérieur, en atténuant considérablement les variations de température et d'humidité. Les toitures traditionnelles maçonnées possèdent une certaine inertie.

La mise en oeuvre des toitures et leurs débords, les pentes de toit et les matériaux utilisés témoignent d'une certaine influence provençale, drômoise et cévenole dans l'architecture du village.

COUVERTURES EN TUILES CANAL (FAITAGE ET RIVE), TUILES ROMANE (COUVERTIRE) ET EN LAUZE (DEBORD)

DIFFERENTES COUVERTURES EN TUILES CANAL ET EN LAUZE

DEBORD EN LAUZE

DIFFERENTS DE GENOISES EN TUILE CANAL

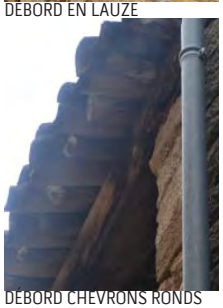
DEBORD CHEVRONS RONDS

DEBORD FAUX CHEVRONS MOULURES, TUILES DE RIVE MOULUREES

GENOISE TUILES CANAL ET TUILES PLATES

SOUCHE DE CHEMINEE

TOITURE EN LAUZE AVEC FAITAGE TRADITIONNEL

DIFFERENTS DEBORDS DE TOITURE : 2 RANGS DE GENOISE ET CORBEAUX PIERRE POSÉS EN BOUTISSES

DÉBORD DE TOITURE SUPPORTÉ PAR DES CORBEAUX DE PIERRE MOULURÉE

Attitude : Par la position haute de certains villages, les vues sur les toitures des bâtis sont nombreuses. Les toitures en tuiles canal ou en lauze devront donc être privilégiées en cas de réhabilitation ou de nouvelle construction sur l'ensemble du village.

3.3 PERMANENCE DES MATERIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

D. OUVERTURES: ENCADREMENT ET MENUISERIES

▪ *LES PORTES*

Les portes d'entrée sont très différentes suivant les époques et les typologies de bâti. Il s'agit souvent d'ouvrages de grande qualité pour des raisons fonctionnelles: nature du bois, panneautage, mouluration des équipements (poignées, clous, serrures).

▪ *LES PORCHES :*

Ces ouvrages ferment les murs de clôture sécurisant des cours plus ou moins grandes. Souvent larges et hauts pour laisser passer une charrette, ils sont misent en valeur par un encadrement en pierre de taille et un arc de forme diverse. Ils sont couverts par une petite toiture de tuile canal ou de lauze. Ils adoptent les caractéristiques locales des toitures des bâtiments environnants. Ainsi, certains ont un débord ou un faîtage singulier: corbeau de pierre, rangs de génoise, faîtage en lignolet.

▪ *LES BAIES BOUTIQUIÈRES :*

Ces ouvrages témoignent de la riche activité commerciale de la commune au Moyen-Age et d'une intelligence de mise en oeuvre qui permettait à sa fermeture de sécuriser la boutique et à son ouverture la séparation de l'espace de vente dans la rue et de l'espace de fabrication ou de stockage à l'intérieur. La baie boutiquière est, de part et d'autre d'un passage central, obstruée en partie basse par deux murets qui supportaient l'étal, traditionellement équipée de volets à agraphes.

▪ *LES FENÊTRES* et FENESTRONS

Chaque époque a produit un dessin différent.

Composées d'un châssis en bois de pays à un ou deux vantaux équipé de vitrail au moyen âge, à petits carreaux jusqu'au XIXème, puis à carreaux fermier.

Un châssis de couleur foncé et une simplicité de composition (un vantail à 1 carreau) mettent en valeur la forme du percement.

Toutes les baies sont surmontées d'un linteau, de forme différentes suivant les époques: en accolade, en arc plein cintre, anse de panier, segmentaire ou droit.

▪ *LES VOLETS EXTÉRIEURS (CONTREVENTS):*

Ouvrages plus exposés, rarement très ancien, ils sont pleins, en bois de pays, en planches croisées ou panneaux, généralement peints ou lasurés.

PORCHE EN ANSE DE PANIER
COUVERT D'UN TOIT EN TUILES CANAL
DÉBORD EN LAUZE SUPPORTÉ PAR
DES CORBEAU EN PIERRE

PORCHE EN ARC SEGMENTAIRE
COUVERT D'UN TOIT EN TUILES CANAL
DÉBORD 2 RANGS DE GÉNOISE

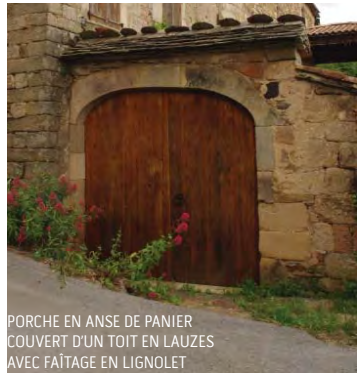

PORCHE EN ANSE DE PANIER
COUVERT D'UN TOIT EN LAUZES
AVEC FAÎTAGE EN LIGNOLET

EXEMPLES DE PORTAILS

LINTEAU EN ANSE DE PANIER

LINTEAU MONOLITHIQUE

RENAISSANCE

PLATE-BANDE AVEC CLEF EN SAILLIE

EXEMPLES DE PORTES

MOYEN-AGE

BAIES BOUTIQUIÈRES

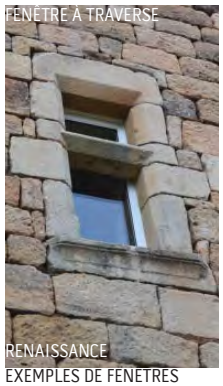

FENÊTRE À TRAVERSE

RENAISSANCE

FENÊTRE TRILOBEE

MOYEN-AGE

FENESTRON

FENÊTRE GÉMINÉE

EXEMPLES DE FENETRES

Attitude : Une tendance moderne consiste à considérer les menuiseries en bois comme fragiles et à les remplacer en cas de réhabilitation. Les exigences thermiques contribuent également à ce phénomène.

L'existence de menuiseries très anciennes confirme à l'inverse leur pérennité due notamment à la qualité des bois utilisés, **sous réserve d'un bon entretien.** Ce sont souvent les parties basses qui sont abîmées (soubassement de portes, pièces d'appui de fenêtres), il est en général possible de les restaurer.

Avant de remplacer l'équipement des menuiseries, il convient de bien réfléchir à une solution de réparation-restauration. En cas de remplacement, il est nécessaire d'adapter la menuiserie à la baie en maçonnerie (et non l'inverse) et de réaliser des fenêtres de dessins identiques sur l'ensemble d'une façade.

Il est très important de conserver ces différents menuiseries qui témoignent de l'évolution des techniques de fabrication (bois, verre) et des modes selon les époques.

3.3 PERMANENCE DES MATERIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

E. SERRURERIES

Les principaux ouvrages de serrurerie rencontrés à Payzac sont les suivants :

- De petits ouvrages en fer forgé tels que les grilles de soupirail, les grilles de fenêtre plate ou en saillie, les treilles.
- Quelques tirants de façades.
- Des pentures fixées aux vantaux des volets ou portails.
- Des portails ou portillons.
- Des éléments de serrureries comme des heurtoirs, imposte.

EXEMPLES DE GARDE-CORPS ET MAIN COURANTE

EXEMPLES DE PORTILLON ET PORTAIL

EXEMPLE D'E HEURTOIRS

EXEMPLE DE TREILLE

EXEMPLE DE TIRANT

Attitude :
Ces ouvrages sont à conserver en place et à restaurer. La finesse des serrureries existantes (profil et simplicité des dessins) dans l'ensemble de la commune est un exemple à prendre en compte pour des ouvrages neufs.

3.3 PERMANENCE DES MATÉRIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

F. ESCALIERS EXTÉRIEURS

Les maisons de Payzac sont des bâtiments à plusieurs niveaux qui utilisent généralement la pente. Un escalier extérieur permet d'accéder à la partie habitée du premier étage. Si celui-ci est quasiment présent sur l'ensemble des maisons, il a peu à peu été préféré à l'escalier intérieur à vis abrité par une tourelle.

Généralement parallèle à la façade la plus haute, il est composé de pierres massives de même nature que celles employées pour les murs de la maison. Une pierre peut former à elle seule une marche. Une voûte permettant d'accéder au rez-de-chaussée ou formant un coin de rangements soutient les dernières marches. La volée d'un escalier peut être interrompue par un palier permettant à l'escalier de tourner en angle droit.

EXEMPLES D'ESCALIERS EXTERIEURS

Attitude : Protéger ces éléments traditionnels, leurs mises en oeuvre et leurs qualités décoratives. La rénovation de ces escaliers devra se faire dans le respect de l'existant: recherche de pierres similaires et mise en oeuvre identique.

3.3 PERMANENCE DES MATERIAUX ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX, VARIATIONS DES MOTIFS

G. DÉCORS DE FAÇADE

- *DÉCORS DE FAÇADES EN PIERRE :*

A toutes les époques jusqu'au milieu du XXème siècle, le propriétaire pouvait orner sa façade d'un décor composé en éléments de pierre de taille:
encadrement de portes et fenêtres
bandeaux, corniches et chaînes d'angle.

Les encadrements de portes :
Depuis l'époque médiévale, en plein cintre, linteau droit sur coussinets ou à accolade,
Du XVIème et XVIIème siècle, en plein cintre mouluré, avec ou sans occulus,
Du XVIII et XIXème siècle, rectangulaires.

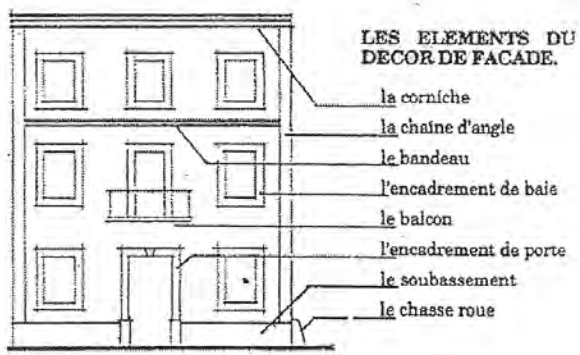

- *DÉCORS DE FAÇADES SIMPLE :*

A partir du XIX ème siècle, les mêmes éléments de décor étaient également réalisés au mortier de chaux. Les parties courantes des maisons étaient enduites au mortier à la chaux et protégées par un badigeon de chaux coloré. La couleur des enduits et badigeons provient traditionnellement des pigments naturels (terres, pierres, pigments d'origine végétale ou animale) ou certains oxydes.
Des pigments naturels qui colorent les façades sont utilisés depuis l'Antiquité : les oxydes de fer

- L'ocre jaune qui va du jaune verdâtre au jaune orangé
- L'ocre rouge aux différentes nuances brun-rouge
- La terre de Sienne naturelle (jaunâtre) ou brûlée (rougeâtre)
- La terre d'ombre, naturelle (jaunâtre) ou brûlée (rougeâtre)

CORBEAUX

PIERRE À ÉVIER

TRACES DU PASSÉE: PIERRES AYANT UN ANCIEN EMPLOI SINGULIER DE

MILLESIME

APPUI DE FENÊTRE

ENCADREMENTS EN PIERRES

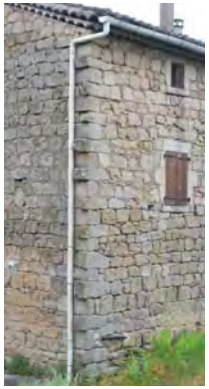

CHAÎNE D'ANGLE

GÉNOISE ET APPAREILLAGE MUR

ENDUIT

Attitude :
Tous ces éléments peuvent avoir une valeur historique, archéologique ou esthétique dans la composition ou le décor de façade.
Dans tous les cas, ces éléments sont à conserver et à mettre en valeur. En cas de démolitions nécessaire, ils peuvent être déposés et réutilisés.

3.4 LE VÉGÉTAL QUI ACCOMPAGNE LE BÂTI

A. Des jardins domestiques
B. La treille, une végétation indissociable de l'architecture

3.4 LE VÉGÉTAL QUI ACCOMPAGNE LE BÂTI
A. DES JARDINS DOMESTIQUES

A vocation de potager domestique de nombreuses habitations disposent d'un jardin.
Attenant au bâti ou séparé de quelques parcelles, c'est essentiellement des possibilités d'irrigation, sources, bassin ou « gourgue », que dépend le choix du lieu d'établissement du jardin.
Souvent clos de murs, les jardins profitent aussi de la chaleur nocturne bénéfique qu'ils émettent favorisant ainsi les cultures, notamment celles précoces du début de saison. Mais les jardins ne sont pas que "lieux de production", ils sont aussi des espaces intermédiaires de rencontre et de contact entre les habitants et /ou les gens qui fréquentent ruelles et chemins. La discussion s'établit alors souvent pour évoquer les légumes, variétés de tomates ou cultures de courgettes, éclaircissage de radis ou paillage de cardons, et transformer ainsi le jardin en terrain d'échanges.
Le jardin est aussi une architecture dans le sens ou il construit un lieu "habitable" en reprenant, particulièrement dans ces secteurs de terrasses, le même vocabulaire constructif, la pierre, les murs, les escaliers...et prolonger ainsi la forme bâtie jusqu'aux limites de l'espace cultivé.
La nouvelle destination des jardins, essentiellement due à la résidentialisation secondaire mais aussi au développement du jardin d'agrément, altére néanmoins fortement cette lente construction identitaire. De lieux ouverts aux regards dans lesquels les légumes "s'exposent" pour susciter admiration et émulation, les jardins se ferment maintenant, souvent clos pas des écrans opaques ou des haies persistantes qui mettent à l'abri piscines et autres barbecues.
Ainsi, c'est la forme même de l'habitat qui évolue, d'une architecture intelligemment construite autour d'un équilibre, certes fragile, entre l'intimité du logis et sa relation à l'espace public, vers une introversion progressive en rupture totale des modes d'habiter historiques.
L'évolution du jardin illustre parfaitement cette tendance.

Barsac.....Rousselongue.....Payzac.....les Chanels

3.4 LE VÉGÉTAL QUI ACCOMPAGNE LE BÂTI
B. LA TREILLE, UNE VÉGÉTATION INDISSOCIABLE DE L'ARCHITECTURE

Dans la continuité des faç ades, entre l'habitat et l'extérieur, la treille accompagne l'architecture et précise sa spécificité locale.

Protection contre le soleil estival, la treille ombre le seuil de la maison ainsi que les ouvertures des pièces de vie du rez-de-chaussée.

Support de plantes sarmenteuses, glycines, bignones, chèvrefeuilles et vignes le plus souvent, la treille est en premier lieu une adaptation fonctionnelle à l'alternance des saisons.

En été la végétation fait office d'ombrière alors que l'hiver, lorsque le soleil est moins ardent, la faç ade est chauffée et la lumière entre dans l'habitation.

La treille est donc bien architecture, à l'interface du jardin et/ou de l'espace public.

Métallique, en bois équarris supportant des fils de fer, en échalas, la treille est très souvent construite avec des matériaux sobres mis en oeuvre avec simplicité.

4.1 Connaître le bâti ancien pour pouvoir le faire évoluer
A. Les enjeux d'une réhabilitation énergétique optimisée
B. La mise en oeuvre des murs maçonnés en pierre
C. La pierre sèche, un patrimoine difficile à entretenir et à (re)construire

4.2 Créer l'habitat de demain: entre tradition et innovation
A. Évolution des typologies «ordinaires»

4.1 CONNAÎTRE LE BÂTI ANCIEN POUR POUVOIR LE FAIRE ÉVOLUER

La structure de la maison traditionnelle ne s'accorde plus aux toujours conditions de la vie actuelles.

Les dépendances agricoles sont trop petites, mal agencées et difficilement accessibles aux engins mécaniques. Parfois, la maison devient simplement l'annexe d'installations récentes construites sur un site mieux adapté aux conditions actuelles de la mécanisation agricole. Le confort des logements ne correspond plus aux conditions de vie modernes. Il faut alors transformer le logis pour le moderniser.

Au-delà de la diminution de l'agriculture ou ses transformations, l'arrivée de nouvelles activités modifie également l'habitat traditionnel.

Appréhender les liens subtils entre l'environnement, l'habitat et les sociétés humaines est à même d'inspirer les réhabilitations, transformations et constructions nouvelles.

A. Les enjeux d'une réhabilitation énergétique optimisée
B. La mise en oeuvre des murs maçonnés en pierre
C. La pierre sèche, un patrimoine difficile à entretenir et à (re)construire

4.1 CONNAÎTRE LE BÂTI ANCIEN POUR POUVOIR LE FAIRE ÉVOLUER

A. LES ENJEUX D'UNE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE OPTIMISÉE

Le territoire de l'AVAP regroupent bâtis différents dont les plus emblématiques ont été décrits dans l'analyse patrimoniale.
Du point de vue de leur comportement énergétique, on peut les regrouper en deux grandes familles :
(source: étude ATHEBA - amélioration thermique bâti ancien).

Le bâti ancien, celui qui était construit de manière traditionnelle jusqu'à un passé récent.
Il possède des qualités thermiques et hygrothermiques spécifiques découlant de son lien très fort à son environnement (eau, air, climat) qui constitue un équilibre subtil et fragile . On dit qu'il «respire».
Il est constitué de matériaux naturels, peu transformés, le plus souvent trouvés dans un périmètre géographique proche.
Il est durable et réemployable en majeure partie.
Un bâtiment ancien, bien traité, bien conservé, présente en général d'assez bonnes performances thermiques.

Le bâti moderne, qui a remplacé le bâti originel, apparaît à partir des années 20/30 à la suite de l'industrialisation des matériaux de construction.
Ce développement technique l'isole progressivement de son environnement, employant des nouveaux matériaux de construction aux propriétés hygrothermiques très différentes, faisant appel à une ventilation artificielle et parfois à la climatisation.
Il est constitué de matériaux industriels, moins conçu pour la durée, il n'est pas facilement réemployable.
Avant 1973, il est construit sans grand souci de la consommation d'énergie, après 1975, il ne cesse d'améliorer ses performances.

Le bâti dénaturé, constitué en majeure partie de constructions anciennes, modifiées par des apports modernes. Il est plus ou moins isolé avec des matériaux et selon des techniques qui ne lui conviennent pas, des enduits ou des joints en matériaux hydrofuges par exemple, interdisant la respiration.
Ces interventions peuvent dans certains cas mettre en danger la pérennité même de l'édifice.

En fonction du type de bâtiment dans lequel on se trouve, on peut adopter des stratégies différentes, et prendre le temps d'établir un diagnostic. Il faut se poser des questions essentielles avant d'engager sa réhabilitation :
La situation géographique, la situation sur le terrain, la présence de végétation protectrice, l'orientation pour le soleil et le vent, la mitoyenneté ou non du bâtiment.

Enjeux:
Toute intervention dans le bâti doit reposer sur plusieurs points :
- Le maintien ou l'amélioration du confort du bâtiment pour ses occupants
- La possibilité de réduire sa consommation d'énergie
- Contribuer à la pérennité du bâtiment en respectant ses caractéristiques
- La mise en oeuvre de choix plus respectueux pour l'environnement notamment pour les matériaux employés
- Le respect de la valeur patrimoniale architecturale et paysagère du bâti.

L'amélioration thermique d'un bâtiment ancien doit donc être globale pour être efficace.

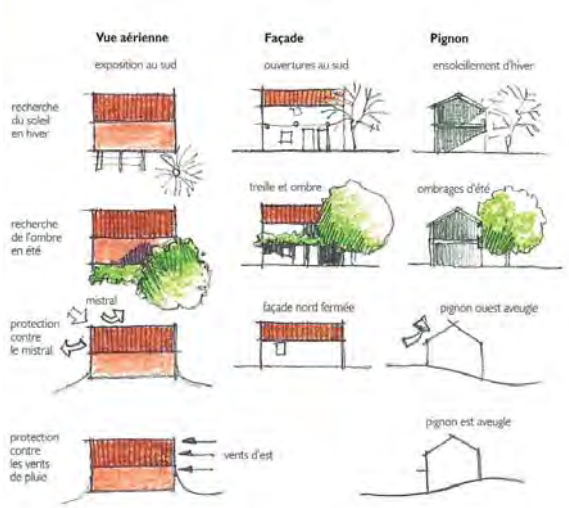

PRINCIPES D'IMPLANTATION BIOCLIMATIQUE

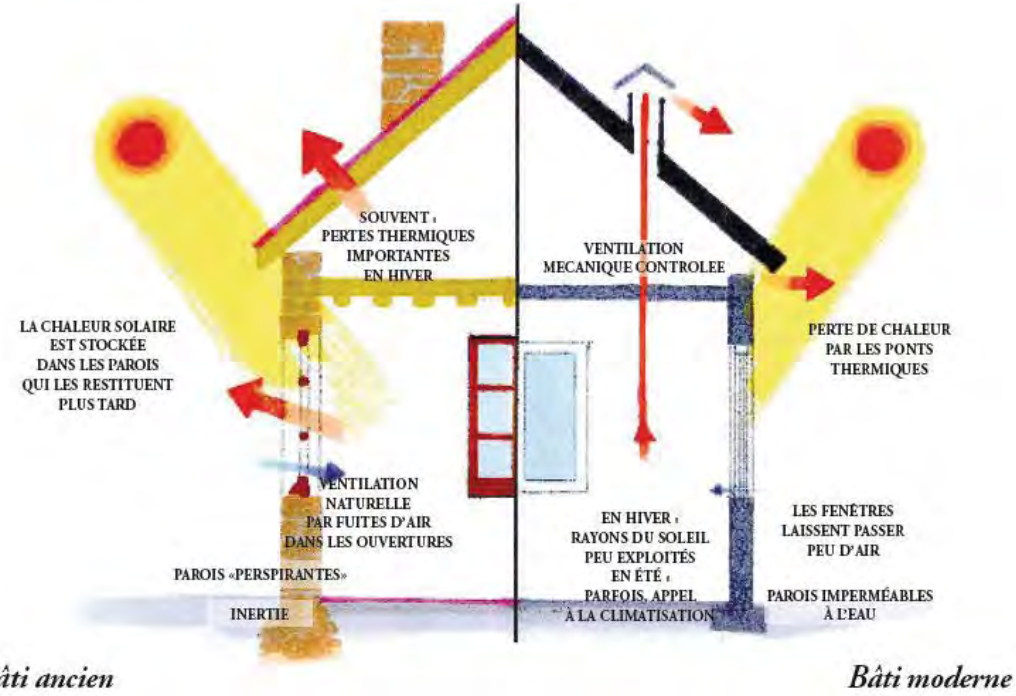

SOURCE ÉTUDE ATHEBA FICHE BÂTI ANCIEN

4.1 CONNAÎTRE LE BÂTI ANCIEN POUR POUVOIR LE FAIRE ÉVOLUER

B. LA MISE EN OEUVRE DES MURS MAÇONNÉS EN PIERRES

- *MISE EN OEUVRE TRADITIONNELLE*

Les pierres utilisées pour la construction sont des pierres locales.
Elles ont donc la même nature géologique et la même couleur que les roches environnantes. Les pierres sont utilisées pour la construction des murs porteurs, des voûtes, des escalier, des arcs, des dallages, des clôtures, des encadrements de baies et des chaînes d'angle.
Les pierres des murs des bâtiments sont hourdées au mortier de chaux, celles des murs de clôture sont soit en pierre sèche, soit hourdées au mortier de chaux.

- *PATHOLOGIE ET TRANSFORMATION*

Les principales pathologies du mur sont dues :
- à la destruction par l'eau du mortier liant les murs. L'eau pénètre le mur :
- par la façade suite à la dégradation de l'enduit,
- par la base (partie semi-enterrée) à cause du ruissellement,
- par le haut en cas de dégradation de la couverture,
- par son remplacement de l'enduit par un enduit au mortier de ciment emprisonne l'humidité dans le mur.

Celle-ci ressort alors au-dessus du mur ou à l'intérieur du logis.
- à des poussées dues à des ruptures de déformation de charpente ou linteau bois.
- à des désordres en fondation liés au ruissellement ou à des creusements.

Les désordres peuvent aller de fissures dues à des affaiblissements des parties basses, jusqu'à une désagrégation du mur.

PATHOLOGIES DES MURS EN PIERRE

- *CONSEILS ET SUGGESTIONS D'ENTRETIEN*

Pour la santé et la préservation du mur :
- Restituer une peau protectrice à l'aide d'un enduit ou d'un rejointement à base de chaux naturelle.
- Assurer une protection des parties basses, avec un dévoiement des eaux de ruissellement en
- amont de la construction et si nécessaire réaliser un drainage des parties extérieures.

Pour la réparation du mur :
- Dans le cas où le mur n'est pas destructuré, les réparations doivent être réalisée dans la technique d'origine (pierre et mortier de chaux)
- De très nombreuses fissures peuvent être réparées par injection de coulis de chaux.

Pour la reconstruction :
- L'utilisation des pierres locales évite le transport de matériaux et permet de restituer l'aspect d'origine, fruit du mur, présence visuelle de la pierre.

L'aspect de l'enduit:
L'enduit doit être réalisé en frotassé fin, lissé à la truelle.
L'enduit dit «à pierre vue» est le résultat d'une certaine dégradation de l'enduit d'origine, il est possible de l'obtenir par lavage léger de l'enduit lors de la mise en oeuvre, ou par un raclé à fleur de pierre.
Il arrive que sur un même bâtiment toutes les façades n'aient pas reçu le même traitement (enduit pour la partie habitable, pierres apparents pour les dépendances agricoles).
Il convient de respecter ces dispositions qui donnent un bâti un caractère très vivant.

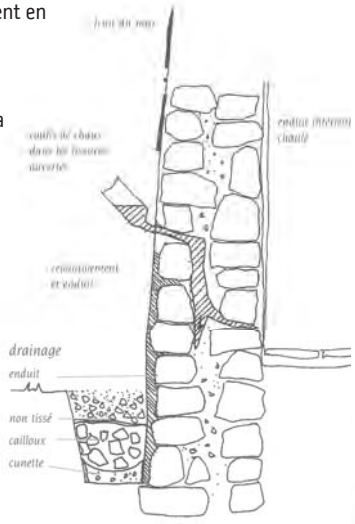

CONSEIL ENTRETIEN ET RÉPARATION

Construits traditionnellement en pierre, les murs font appel à un savoir-faire universel basé sur des règles constructives précises.
Il est important de rappeler ces règles de base afin d'éviter bien des erreurs.

Le mur de pierre

En élévation (à la verticale), le mur traditionnel présente toujours la même structure. C'est une superposition de rangées de pierres (les assises), soigneusement disposées à l'horizontale et d'épaisseur constante.
Les lignes horizontales de séparation (les lits) sont des droites continues. Les lignes verticales de séparation (les joints) sont discontinues et crénelées.

Le mur de pierre traditionnel présente toujours la même structure, quelle que soit sa nature (schiste, granite ou grès).
Il est composé de trois parties, deux parties externes dites de parement et une partie interne de remplissage (ou remplage).

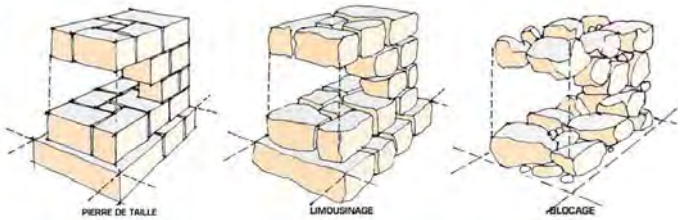

La pierre de taille

Elle constitue le parement définitif d'un mur de pierre. Elle est en appareillage soigneusement dressé et assisé, à joints et lits de mortier maigre. La pierre de taille se retrouve naturellement dans les éléments structurants du bâtiment.

Le limousinage

Il constitue l'essentiel du bâti ancien. Il est éventuellement destiné à être protégé d'un enduit. Plus ou moins équarri et dressé, à joints gras et irréguliers, approximativement assisé, il est présent sur toute la hauteur de la façade.

Le blocage

Il est formé d'un empilement inorganisé de moellons ou de galets de rivière. Il est difficile de repérer une assise régulière ou des joint ordonnés.
Le blocage est la maçonnerie de remplissage des édifices les plus modestes ou les plus récents.

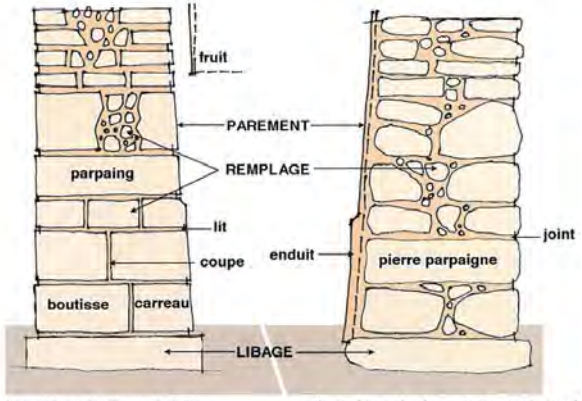

Assemblage de pierres de taille — Assemblage de pierres tout-venant et enduit

Les constructions de pierre ont peu de fondation. C'est le plus souvent un simple premier rang de pierres, un peu plus large que le mur et enterré (libage). Que la pierre soit taillée ou équarrie, on distingue trois sortes de pierres de construction :
- le carreau ou panneresse qui est la pierre occupant au plus l'épaisseur du parement, plus courte ou égale en queue (ou profondeur) qu'en tête (ou largeur).
- la boutisse qui est la pierre qui pénètre dans le remplissage, plus longue en queue qu'en tête.
- le parpaing qui est la pierre occupant toute l'épaisseur du mur en composant les deux faces de parement. Le parpaing est nécessaire pour assurer la solidité du mur, en évitant qu'il s'écarte.

Ce qu'il faut retenir

PIERRE POSÉE, PIERRE COLLÉE

Construire un mur de pierre à deux parements, selon les règles de l'art, permet d'avoir un ouvrage solide. Les pierres sont en effet posées les unes sur les autres avec une stabilité parfaite due au poids de l'ensemble.
Plaquer de la pierre sur un mur nécessite de la coller pour assurer sa tenue. Dans ce cas la logique d'équilibre et de stabilité n'existe plus.
C'est là la différence entre la copie de l'ancien (qui est la reproduction scrupuleuse d'un savoir-faire et d'une logique constructive) et le pastiche (qui est une imitation de l'ancien sans la connaissance et la mise en oeuvre).

Mur à deux parements

Assemblage opus incertum

SOURCE: «HABITER DANS LE PIÉMONT CÉVENOL, CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES», PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE, DÉC. 2005

4.1 CONNAÎTRE LE BÂTI ANCIEN POUR POUVOIR LE FAIRE ÉVOLUER

C. LA PIERRE SÈCHE, UN PATRIMOINE DIFFICILE À ENTRETENIR ET À (RE) CONSTRUIRE

Arrachée de la roche-mère ou patiemment ramassée par des générations de paysans qui travaillaient leurs terres, la pierre passe ensuite entre les mains des bâtisseurs qui édifient murs de soutènement, escaliers, petits ouvrages....Triées avec expérience les pierres servent pour l'établissement de la fondation, du drainage, de l'"appareillage ou de blocage. Toutes ont leurs spécificité en fonction de leur nature ou de leur forme et très peu sont taillées avant leur utilisation. "Prêt à l'emploi" il s'agit ainsi d'un matériau exceptionnel peu consommateur d'énergie pour sa production (il est collecté sur le lieu de sa mise en oeuvre), d'une ressource presque "inépuisable", et d'une "plasticité" qui garantit sa pérennité...il est par ailleurs presque réutilisable à l'infini. Toutes ces qualités nécessitent quand-même pour sa mise en oeuvre, une haute expérience, un regard juste et une habilité avérée au service d'un savoir-faire très spécifique. Si ce savoir-faire était autrefois partagé par tous les paysans ou les travailleurs de la terre, même si certains étaient parfois plus habiles ou plus spécialisés, aujourd'hui l'expérience et la technicité du geste commencent à faire défaut. La disparition progressive des générations d'anciens qui pratiquaient la pierre sèche, la transmission parcimonieuse du savoir-faire, la transformation de l'habitat qui se résidentialise en s'affranchissant du rapport au lieu, fragilisent aujourd'hui ce patrimoine et menace son intégrité, celle du paysage et des sols aussi.

Si la reconnaissance des valeurs de ce patrimoine commence à émerger, notamment avec le renouveau et l'organisation de la filière pierre sèche en méditerranée, dynamique reprise par le PNR des Monts d'Ardéche, beaucoup reste à faire pour sensibiliser, (ré)apprendre les bons gestes et les bonnes pratique et espérer ainsi pérenniser ces ouvrages.

La réglementation à venir de l'AVAP "obligera" à cette sensibilisation qui devra néanmoins être accompagnée d'actions et d'initiatives pour organiser la collecte de la ressource et apprendre à respecter, à comprendre, à construire et à entretenir.

extrait "Construire des terrasses en pierre sèche" PNR des Monts d'Ardèche

4.2 CRÉER L'HABITAT DE DEMAIN: ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Quand l'activité agricole était à son apogée le paysan a construit des bâtiments en complément de la maison principale pour subvenir à ses besoins. Ainsi des volumes plus ou moins imposants se sont agglomérés à la maison. Certain de ces volumes ont permis d'agrandir l'habitation (augmentation du nombre de chambre, création d'un débarras dans un appentis généralement construit sur la façade Nord) ou l'exploitation (calabert pour abriter les outils agricoles, magnanerie pour l'exploitation du ver à soie...).

Aujourd'hui nombreuses de ces maisons n'appartiennent plus à des exploitants agricoles. Les nouveaux propriétaires n'ont pas besoin de cet ensemble de bâtis agglomérés. Ils divisent donc ces propriétés devenues trop grandes.

Une évolution raisonnée doit être possible pour l'ensemble des typologies présentent sur la commune.

A. Évolution des typologies bâtis «ordinaires»

4.2 CRÉER L'HABITAT DE DEMAIN: ENTRE TRADITION ET INNOVATION

A. ÉVOLUTION DES TYPOLOGIES «ORDINAIRES»

Enjeux:

- Principes pour les différentes typologies «ordinaires» et leurs dépendances:

- Les évolutions possibles doivent permettre de maintenir sinon de prolonger le volume de la maison existante.
Pour ce faire, les surélévations doivent s'aligner à l'égout et au faîtage du bâti mitoyen et reproduire les dimensions de l'ancienne toiture. Les extensions créés doivent être construites en continuité des bâtiments existants (hauteur, forme de la toiture, continuité des faîtage et de l'égout, des génoises éventuelles).

- Distinguer la forme existante de l'extension. Le choix de matériaux de cette extension peut être une réponse pour différentier le volume original et volume créé (bois, verre, enduit, pierres locales).

- Pour la clède qui est un petit bâtiment la création d'une extension mitoyenne est difficile: perte des proportions originelles. La duplication d'une ou plusieurs volumétrie identique est plus intéressante. La liaison entre la clède existante et ses extensions peut se faire par un petit bâti secondaire discret (passerelle, auvent...).

- La création de nouvelles ouvertures est possible mais celles-ci doivent avoir un percement identique aux ouvertures existantes et leur emplacement doit respecter l'ordonnancement d'origine si celui-ci est lisible. Le bois et/ou la couler foncé pour les menuiseries sont à favoriser. Le découpage des vantaux doivent être limité: 1 carreau est plus souhaitable. Les façades aveugles doivent rester ainsi.

- Les nouvelles constructions respecteront la géographie du site: pas de transformation des pentes du terrain naturel.

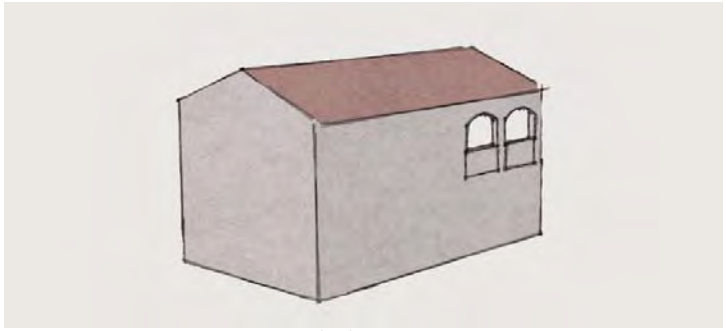

EXEMPLE D'UNE MAISON A COURADOU INTÉGRÉ DANS LE VOLUME DU BÂTIMENT

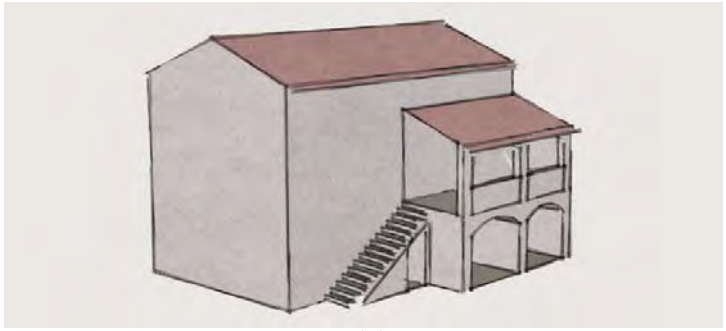

EXEMPLE D'UNE MAISON A COURADOU AGGLOMÉRÉ AU VOLUME DU BÂTIMENT

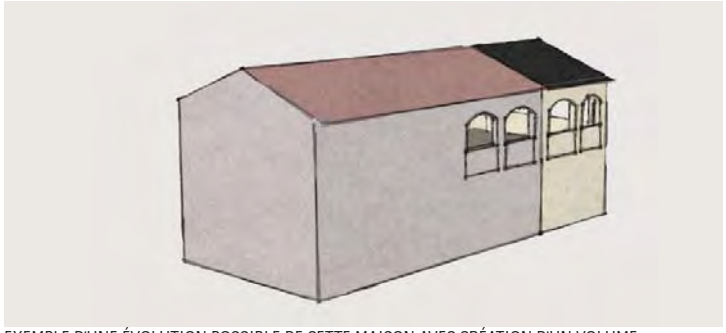

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE MAISON AVEC CRÉATION D'UN VOLUME REPRENANT LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT EXISTANT AVEC CONTINUITÉ DU COURADOU

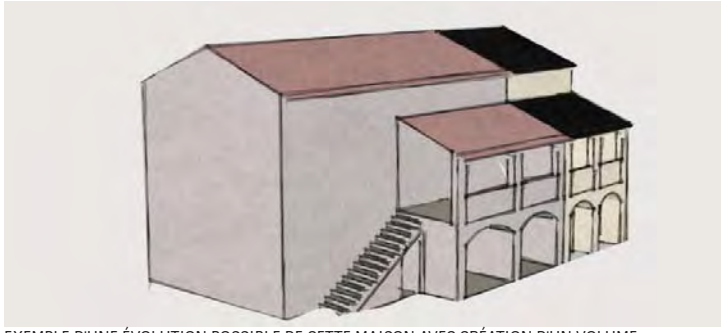

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE MAISON AVEC CRÉATION D'UN VOLUME REPRENANT LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT EXISTANT AVEC CONTINUITÉ DU COURADOU

TRADITIONNELLEMENT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTI A TOUJOURS ÉTÉ RENDU POSSIBLE

4.2 Créer l'habitat de demain: entre tradition et innovation

a. Évolution des typologies «ordinaires»

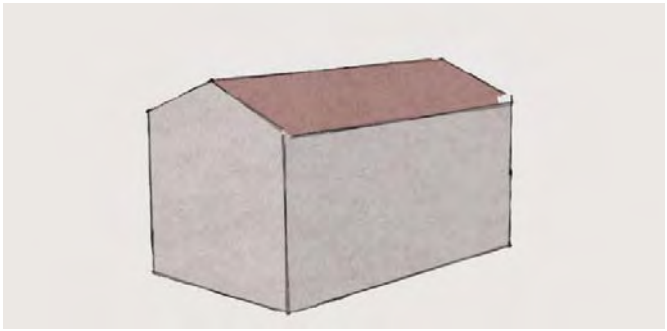

EXEMPLE D'UNE MAISON VIGNERONNE DANS SON EXPRESSION LA PLUS SIMPLE

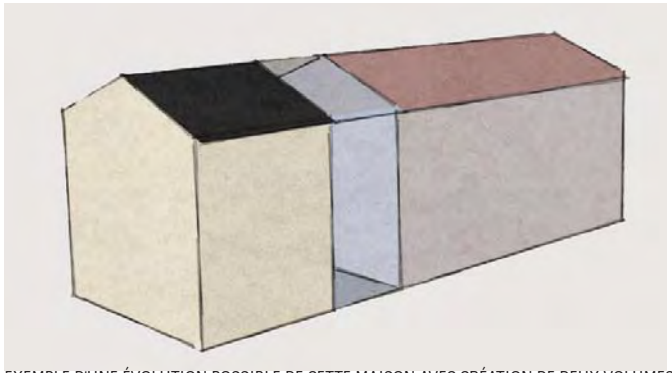

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE MAISON AVEC CRÉATION DE DEUX VOLUMES REPRENANT LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT EXISTANT, L'UN AYANT DES QUALITÉS DE TRANSPARENCE POUR METTRE EN ÉVIDENCE LA PARTIES EXISTANTE ET CELLE CRÉÉE

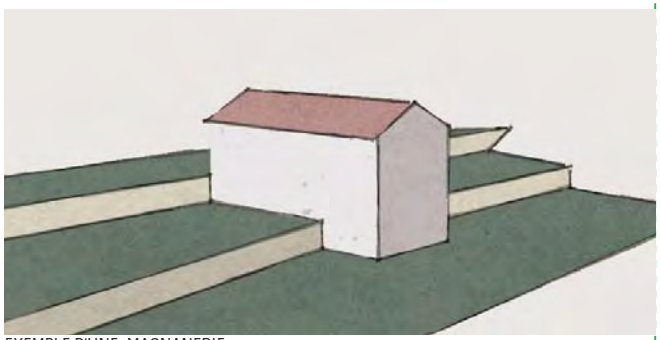

EXEMPLE D'UNE MAGNANERIE

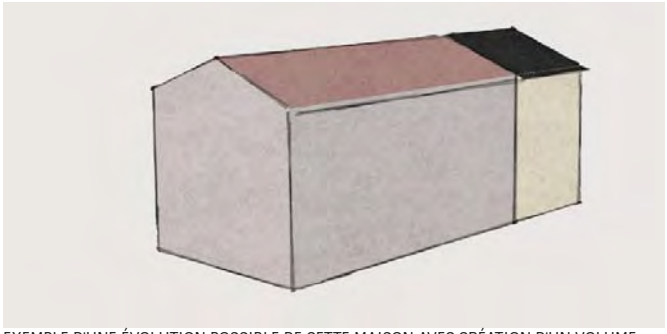

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE MAISON AVEC CRÉATION D'UN VOLUME REPRENANT LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT EXISTANT

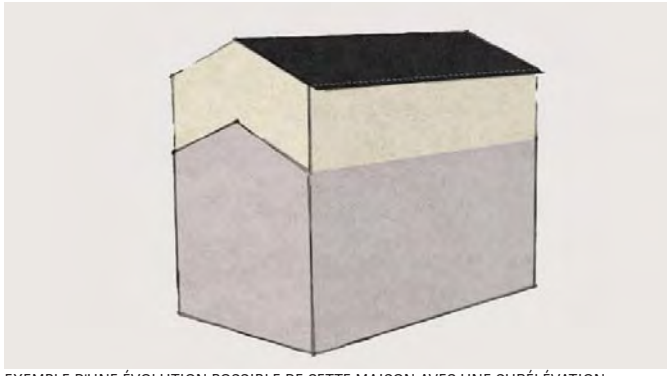

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE MAISON AVEC UNE SURÉLÉVATION

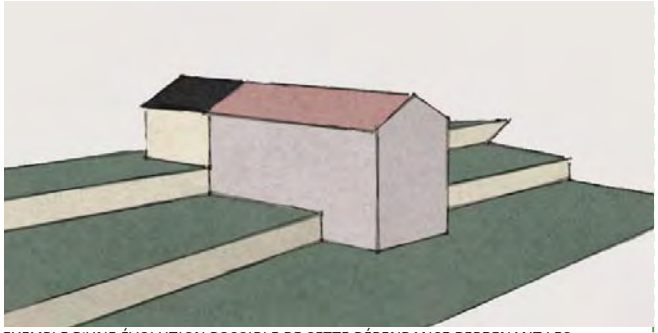

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE DÉPENDANCE REPRENANT LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT EXISTANT

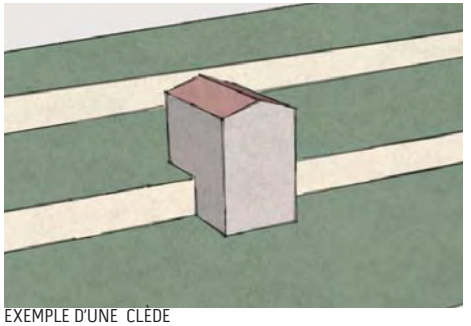

EXEMPLE D'UNE CLÈDE

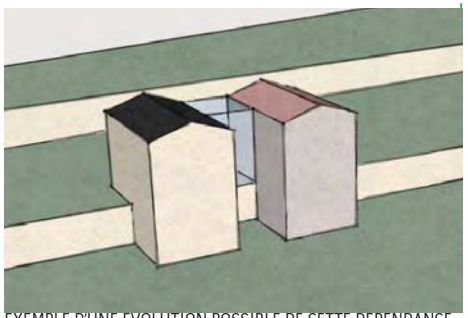

EXEMPLE D'UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DE CETTE DÉPENDANCE EN DUPLIQUANT LE BÂTIMENT EXISTANT À L'IDENTIQUE ET EN CRÉANT UNE LIAISON ENTRE LES DEUX

La synthèse des approches patrimoniale et environnementale (tel que définie dans les textes) consiste à évaluer les interactions entre les préoccupations patrimoniales et environnementales et la compatibilité des objectifs et moyens à mettre en oeuvre pour assurer une gestion cohérente des projets sur le bâti et sur les espaces situés à l'intérieur du périmètre de l'AVAP.

De cette évaluation découleront un certain nombre de principes fondateurs à mettre en place, à savoir :

- ce que l'on peut et doit faire ou ne pas faire sur le patrimoine bâti existant afin de le faire évoluer et l'adapter au mieux aux critères de la qualité environnementale du bâti (confort, performance énergétique).
- ce que les espaces libres peuvent accepter en terme d'implantation nouvelle qu'il s'agisse de l'espace public (rapport, confort esthétique), d'espaces libres non urbanisés (capacité et forme d'urbanisation) ou d'implantation de matériel liés aux énergies renouvelables.

Les interventions doivent apporter une réponse concrète aux enjeux identifiés sur la commune à travers le diagnostic.

5.1 Le patrimoine **bâti** de Payzac, ses permanences et les principes d'évolution au regard du développement durable

5.2 Le patrimoine **urbain** de Payzac, ses permanences et les principes d'évolution au regard du développement durable

5.1 LE PATRIMOINE **BÂTI** DE PAYZAC, SES PERMANENCES ET LES PRINCIPES D'ÉVOLUTION AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le diagnostic a analysé les différents aspects du patrimoine bâti de la commune.
Fortement marqué par son usage, son positionnement dans le territoire communal, son adaptation dans le site, le patrimoine bâti conjugue de multiples qualités qu'il convient de comprendre pour assurer sa mise en valeur et son évolution.
Le patrimoine bâti de Payzac est composé de diverses typologies identifiables. Cependant il est intéressant de noter qu'il existe des éléments qui reviennent dans chacune.
Parmi eux, on peut citer :

- la volumétrie compacte et simple qui s'adapte toujours à son site, qu'il soit plat, en croupe ou en coteau;
- la présence d'escalier extérieur pour accéder à l'habitation à l'étage qui renseigne sur le mode de vie des habitants;
- la permanence des percements: porche, portail, porte, fenêtre et fenestrons;
- la permanence des matériaux et savoir-faire locaux qui produisent les formes des bâtis: toit en lauze en forte pente, toit en tuile en pente douce, débord de toiture plus ou moins long selon s'il s'agit de rangs de génoise, de corbeaux en pierre, de chevrons en bois;
- l'appareillage régulier des moellons en grès qui donne aux constructions un décor singulier;
- la lecture de l'évolution du bâti en façade;
- l'adaptation de l'habitat par l'homme selon son expérience du climat, de l'apport solaire... ce qui se caractérise à Payzac, par l'évolution du couradou dans le temps selon les besoins des habitants.

Ces éléments, qui se retrouvent dans les petites et les grandes constructions, forment le caractère dominant de Payzac, sa singularité.

Le projet de réhabilitation ne doit pas détruire ces qualités même s'il se donne pour objectif d'améliorer les performances (énergétiques notamment) du bâtiment. Ainsi les premiers principes d'intervention à retenir sont les suivants :

Pour ce qui concerne l'enveloppe du bâti :

La toiture doit conserver ses caractéristiques d'aspect, elle devra/pourra cependant intégrer :
- une isolation thermique performante en sous face intérieure.
- des panneaux solaires thermiques de manière limitée et composée dans la mesure où cela ne perturbe pas le paysage d'ensemble des toitures vu depuis les points hauts.
- l'ensemble des appareillages techniques (type pompes à chaleur, antennes) devra, en revanche, être installé à l'intérieur des combles, non visibles depuis l'extérieur.

Les façades traditionnelles en maçonnerie sont à traitées avec des techniques compatibles avec leur comportement hygrothermique et les sollicitations climatiques auxquelles elles sont soumises.
L'isolation des ces parois se fera prioritairement pas l'intérieur avec des matériaux permettant de conserver les échanges de vapeur d'eau (laine de bois/fibres naturelles/enduit chaux-chanvre...)

L'amélioration des performances énergétiques du bâti ancien est toujours un compromis entre les possibilités d'isolation en respect du patrimoine, les apports solaires limités compte tenu d'orientations aléatoires, les capacités du bâti à intégrer du matériel contemporain de production de chaleur (pompe à chaleur ou chaufferie bois) et le mode de chauffage adapté.

VOLUMES SIMPLES ADAPTEES A LEUR SITE

PERMANENCE DES PERCEMENTS

PERMANENCE DES SAVOIR-FAIRE

5.2 LE PATRIMOINE **URBAIN** DE PAYZAC, SES PERMANENCES ET LES PRINCIPES D'ÉVOLUTION AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

De même que pour le patrimoine bâti, le diagnostic a permis de révéler les formes urbaines singulières de Payzac. Quatre typologies de village ont ainsi été dégagées. Comme pour le patrimoine bâti, des éléments se répètent dans chacune d'entre elles:

- le village composé d'un petit ensemble bâti regroupé autour de cheminements et espaces libres fonctionnels;
- l'adaptation au site avec des dispositifs récurents: pas d'âne, escalier, soustet, calade, mur en pierre sèche;
- la présence de l'eau qui a produit un patrimoine de petites constructions protégeant les sources ou d'équipements tels que les lavoirs.

L'aménagement des espaces libres à pour objectif de mettre en valeur ces espaces mais également d'en améliorer le confort et le fonctionnement. Ce sont aussi des espaces qui permettent de mettre en valeur le patrimoine bâti, de prendre du recul.

Les principaux thèmes qui doivent faire l'objet d'une attention particulière sont :

Matériaux et mises en œuvre :
Les traitements de sols des rues et ruelles doivent respecter ou retrouver le savoir-faire aussi bien dans le choix des matériaux que dans celui de leurs mises en œuvre. La perméabilité des espaces libres est à rechercher en vue de limiter le ruissellement des eaux pluviales et de limiter les surfaces imperméabilisés et circulables.

Végétation :
L'AVAP est le moment opportun pour redéfinir une palette végétale adaptée aux usages et aux pratiques du lieu et compatible avec la forme urbaine et architecturale.
Elle doit tenir compte de l'ouverture et de la générosité des espaces, du rapport à la pente et de la relation que les entités urbaines patrimoniales entretiennent avec le grand paysage.
Le langage végétal doit être adapté aux patrimoine bâti, à la forme urbaine et au climat (arbres de hautes tiges innapropriés, essences rustiques...).

Stationnement :
La gestion du stationnement dans ce type d'espace est avant tout une question d'insertion paysagère des aménagements.
Le stationnement individuel dans certains villages se fait de façon spontanée dans des espaces urbains créés à cet effet mais ailleurs le stationnement en poches doit être traitées le plus discrètement possible.
Dans le cadre d'un projet d'ensemble ou d'une nouvelle implantation d'espace dédié, l'imperméabilisation des sols est à proscrire.

L'urbanisation nouvelle des espaces libres :
Au regard du patrimoine étudié dans le diagnostic, de l'analyse urbaine et de la forte sensibilité paysagère du site, l'implantation de nouveaux bâtiments devra s'intégrer à la forme urbaine dans lequel elle sera située, s'adapter ainsi à son environnement proche en proposant un mimétisme des éléments permanents que l'on a cité précédemment.

CONSTRUCTIONS GROUPÉES ADAPTÉES A LEUR SITE

PERMANENCE DES DISPOSITIFS DE CHEMINEMENTS DANS LA PENTE

PERMANENCE DES PETITES CONSTRUCTIONS LIÉES À L'EAU

ABERGEMENT :
Ouvrage de liaison entre la couverture et des édicules sortant de la toiture, en général recouvert d'un solin.

ACROTÈRE :
Muret en maçonnerie situé en périphérie d'une couverture en terrasse.
Petit socle placé à la base et au sommet des rampants d'un fronton, souvent monté d'une ornementation.

ALLÈGE :
Portion de mur, sous l'appui d'une fenêtre, dont l'épaisseur peut-être inférieure à celle de l'embrasure.

ARETIER :
En couverture l'arêtier désigne l'élément qui couvre deux versants de toit formant un angle saillant.

ÉTAGE-ATTIQUE :
Demi-étage couronnant un bâtiment et séparé du reste de l'élévation par une frise ou une corniche.

AUVENT :
Petite couverture, comportant le plus souvent un seul versant et placée en général au dessus d'une baie.

BADIGEON :
Lait de chaux, en général coloré avec des pigments naturels ou des oxydes, appliqué à la brosse sur un enduit, ou autre parement

BAIE :
Ouverture dans un mur de façade destinée à recevoir une fenêtre ou une porte.

BANDEAU :
Moulure plate, à profil rectangulaire plus haut que saillant. Le bandeau est également un élément horizontal qui divise une élévation comportant plusieurs niveaux.

CALABERT :
Hangar, remise non fermée.

CALADE :
Pavage réalisé avec des galets et/ou de pierre plates d'épierrage posée sur chant entiers ou cassés en deux.

CHAINE :
Dispositif constructif réalisé avec des matériaux différents ou d'une autre dimension de ceux constituant le reste de la maçonnerie, pour en renforcer la résistance. Ex: chaîne d'angle où les éléments sont en besace (alternance de pierre longues et courtes).

CHAUX :
Liant utilisé depuis l'Antiquité, issu de la calcination du calcaire (environ 900°C) et de son extinction.

CHENEAU:
Caniveau le plus souvent en pierre, aménagé au bas du toit, généralement au dessus de la corniche, pour recueillir les eaux de pluie et les évacuer, à ne pas confondre avec la gouttière.

CLÈDE :
Petite construction servant à sécher et fumer les châtaignes pour les conserver.

CLOCHETON :
Ornement en forme de petit clocher pyramidal décorant les contre-forts, la base des flèches, les angles d'un édifice.

COMBLES :
Partie supérieure d'un bâtiment comprise entre le plafond du dernier étage et la charpente.

CORNICHE :
Couronnement continu en saillie d'un élément ou d'une construction. La corniche est la plus souvent horizontale, mais peut également être en pente si elle se développe le long d'un rempant ou d'un fronton par exemple.

COURADOU :
Terrasse couverte par un auvent accessible depuis un escalier extérieur ou depuis une pièce intérieure pour les maisons remaniées récemment.

COURONNEMENT :
Elément décoratif de modénature formant le faîte horizontal ou le sommet d'une façade ou d'un mur. Il désigne également la pièce de couvrement d'un mur ou d'une cheminée.

CROUPE :
Extrémité d'un toit sans pignon constitué par un versant de toit assurant la liaison entre ceux des deux grands côtés du toit.

DALLAGE :
Pavement constitué de pierres plates, taillées ou non, appelées dalles.

ÉBRASEMENT :
Désigne les côtés obliques du percement d'une baie.

ÉDICULE:
Petite construction édifiée sur la voie publique, par extension se dit d'ouvrages sortant de la toiture.

ÉGOUT DE TOIT :
Partie inférieure d'un versant de toit situé en surplomb d'un mur de façade.

ÉLÉVATION :
Face verticale intérieure ou extérieure d'une construction, synonyme de façade.

EMBRASURE :
Ouverture ou espace réalisé dans un mur pour le percement d'une baie.

ENCORBELLEMENT :
Construction en surplomb d'un mur.

FAÎTAGE :
Dans une charpente, partie horizontale placée au sommet de la charpente

FRISE :
Bande horizontale décorée.

GARDE CORPS :
Terme générique désignant tout élément placé à hauteur d'appui et destiné à protéger d'une chute devant un vide.

GOUTTIÈRE :
Souvent constitué d'un conduit semi circulaire en zinc placé en parti basse d'un toit pour évacuer les eaux de pluie et raccordée aux «descentes d'eau pluviales».

HEURTOIR :
Marteau adapté à la porte d'entrée d'une maison, dont on se sert pour frapper, souvent ouvrage décoratif.

ILOT :
Portion d'espace urbain délimité à son pourtour par des rues et/ou en partie par un cours d'eau ou tout autre limite physique, sans rue intérieure autre qu'en impasse.

IMPOSTE :
Dans une baie, partie pleine ou vitrée au dessus de l'ouvrant d'une baie et séparée de ce dernier par une pièce de bois horizontale nommée traverse d'imposte.

JOINT :
Espace entre deux éléments d'un parement. Les joints montants sont les joints verticaux et les joints de lit sont les joints horizontaux. Suivant leur aspect on distingue plusieurs types de joints : joint plein, joint creux, joint saillant. Le joint tiré au fer, ou tiré à la pointe comporte une incision rectiligne tracé avec la pointe de l'outil.

LAMBREQUIN :
Plaque en tôle ou en bois, souvent ajourée, placée soit dans l'embrasure d'une ouverture pour masquer le rouleau d'un store, soit au bord du toit, sous l'égout.

LINTEAU :
Couvrement d'une baie en bois, pierre ou métal, le linteau est souvent constitué d'une seule pièce et peut-être doublé par un arrière linteau.

LOGGIA :
Pièce à l'étage d'un bâtiment, entièrement ouverte sur l'extérieur et sans menuiseries.

MARQUISE :
Auvent, souvent avec une charpente de fer vitré, destiné à protéger une porte d'entrée, une terrasse de café...

NOUE :
En couverture, la noue est l'arrête rentrante formée par la rencontre de deux versants de couverture.

NU DE FACADE :
Surface plane d'un mur servant de référence pour exprimer ses ruptures ponctuelles ou continue (renfoncement, avancée, retrait, surplomb).

OCULUS :
Petite ouverture ou jour, souvent de forme circulaire réalisé dans un mur ou dans une porte.

PAS D'ÂNE :
Variété de marche très basse et rampante qui constitue soit un escalier très doux ou qui interrompt une rampe.

PAVAGE :
Revêtement de sol réalisé avec des pavés de pierre, béton, brique ou bois, ou des gros galets.

PENTURE :
Plaque métallique fixée sur un vantail de porte ou de volet pour le supporter, comportant un oeil à son extrémité pour pivoter sur le gond.

PERSIENNE :
Contrevent (volet extérieur) en bois ou en métal, constitué d'un cadre et de lamelles horizontales inclinées, sur tout ou partie de sa hauteur. Les lamelles peuvent être fixes ou mobiles.

PERRON :
Petit emmarchement extérieur permettant l'accès à un bâtiment dont le rez-de-chaussée est légèrement surélevé.

PORCHE :
Espace couvert mais ouvert, commandant la porte d'entrée d'un bâtiment. Le porche peut correspondre à une construction indépendante du bâtiment ou y être intégré.

RAVALEMENT :
Action qui consiste au grattage de façades anciennement réalisées. Par extension, ce terme est appliqué à l'ensemble des procédés utilisés pour le nettoyage de façades.

REJOINTEMENT :
Réfection des joints d'une maçonnerie.

SOLIN :
En couverture, bande de mortier de zinc ou de plomb exécutée à la jonction d'un versant de toit et d'un mur ou d'une cheminée pour en garantir l'étanchéité.

SOUPIRAIL :
Petite ouverture située en partie inférieure d'une façade, souvent au ras du sol, qui permet la ventilation d'une cave sous terraine.

SOUSTET :
Voie établie à partir d'une porte cochère, sous un ou plusieurs bâtiments privés et traversant un ilôt complètement ou en partie. Il peut desservir une parcelle enclavée.

TABLEAU :
Désigne les côtés verticaux du percement d'une baie, on distingue le tableau extérieur (à l'extérieur de la menuiserie) et le tableau intérieur souvent en ébrasement pour faire entrer la lumière.

TOURELLE :
Petite tour rattaché à un bâtiment.

TIRANT :
Pièce de bois ou de métal qui relie deux éléments de construction pour s'opposer à leur écartement. Ces pièces qui peuvent être noyés dans la maçonnerie ou apparentes, comportent à leur extrémité, des ancres.

TRAVÉE :
Disposition de baies en élévation suivant un même axe vertical.

TRUMEAU :
Partie d'un mur compris entre deux baies.

RIVE :
En couverture, extrémité d'un versant de toit recouvrant le rempant d'un pignon.

VERSANT :
Pan incliné d'un toit.

SOUBASSEMENT :
Partie d'un bâtiment construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de porter les parties supérieures, en particulier le plein de façade, c'est à dire entre le soubassement et le couronnement.